

Via les frontières avec le Maroc  
**Des tentatives d'introduction de plus de 19 quintaux  
de kif traité déjouées**

P05

# LE CARREFOUR Le journal du citoyen 24ème année D'ALGERIE

N°7051 - SAMEDI 07 DECEMBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Conférence africaine des start-up  
**L'Algérie réaffirme son  
engagement en faveur de  
l'action africaine commune**

P04

Alors que L'UE se présente  
comme le premier investisseur

## L'Algérie veut un partenariat équilibré



Lire en page 03

P07

ORAN

Sort des déblais issus des travaux réalisés  
**Des barrières de chantier hors normes**

Hassi Ben Okba

**Cambriolage d'un appartement en plein jour**

La présidente du CRA, Ibtissem Hamlaoui, annonce à partir d'Oran

**Programme intense en soutien  
aux catégories sociales vulnérables**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Emir Abdelkader

## Conférence internationale la semaine prochaine à Alger

Le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, en coordination avec le ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, organisera les samedi et dimanche prochains à Alger une conférence internationale consacrée à l'Emir Abdelkader, a-t-on appris du ministère. Placé sous le thème "A l'honneur des gloires de la nation: les manifestations historiques, civilisationnelles et patrimoniales de l'Emir Abdelkader", cet événement s'inscrit dans le cadre des efforts visant à valoriser le patrimoine civilisationnel et culturel de l'Emir Abdelkader, tout en

soulignant son génie dans la résistance à l'occupation. Il s'agit également de mettre en lumière les valeurs humanistes et les dimensions spirituelles portées par cette figure qui continue d'attirer l'attention des chercheurs, historiens et acteurs du domaine culturel et politique aussi bien au niveau national qu'international. Le sujet de l'Emir Abdelkader reste un champ fertile et ouvert à la recherche et à l'étude, tant dans les aspects de sa vie personnelle que publique. Selon les organisateurs, les résultats des recherches sérieuses dans ce domaine suscitent à chaque fois fascination, inspiration et admiration.

Monoxyde de carbone

## Campagne de sensibilisation nationale ciblant les universités

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé, mercredi dans un communiqué, le lancement d'une campagne de sensibilisation nationale sur les dangers du monoxyde de carbone, ciblant les universités algériennes, et ce en collaboration avec la Direction générale de la Protection civile, le Laboratoire national d'essais (LNE) et le groupe Sonelgaz. Cette campagne qui s'inscrit dans le cadre d'un programme de sensibilisation intégré, "abordera les risques liés à l'exposition au monoxyde de carbone, un tueur silencieux, en apportant les solutions préventives nécessaires", précise la

même source. Cette campagne est organisée par la Direction de développement technologique de la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT), en collaboration avec la Direction générale de la Protection civile, le LNE et le groupe Sonelgaz, avec la participation de plusieurs centres de recherche nationaux, à savoir le Centre de développement des technologies avancées (CDTA), le Centre de recherche scientifique et technique en analyses physico-chimiques (CRAPC), et le Centre de recherche en technologies des semi-conducteurs pour l'énergétique (CRTSE).

6ème édition du salon SECURA North Africa

## Ooredoo présente ses offres et services aux professionnels de la sécurité



Ooredoo participe pour la deuxième année consécutive au Salon International du Feu, de la Sécurité, de la Sûreté et de l'Urgence «SECURA North Africa» qui revient dans sa 6ème édition au pavillon Ahaggar - Palais des expositions - SAFEX, Pins Maritimes. Ce rendez-vous incontournable rassemble les éminents acteurs et professionnels œuvrant dans les domaines de la sécurité industrielle, de la sécurité des travailleurs, de la prévention des incendies et des in-

terventions en cas d'urgence, offrant ainsi un cadre privilégié pour les échanges d'expériences entre les principaux fournisseurs et distributeurs d'équipements de sûreté et de sécurité en Afrique du Nord. Ooredoo prend part à ce salon, à travers un stand aménagé où les experts de «Ooredoo Business» se chargent de présenter une gamme variée de solutions sur-mesure aux visiteurs professionnels et exposer les différentes offres et produits spécialement conçus pour répondre à leurs besoins.

Exploitation des ressources minières

## La société belge Etex souhaite investir en Algérie



La société belge Etex, spécialisée dans l'exploitation des ressources minières et la fabrication de matériaux de construction, souhaite investir en Algérie dans le domaine de l'exploitation et de la transformation des matières premières minières comme le gypse (plâtre), au vu des réserves considérables dont dispose le pays, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables. Cet intérêt pour l'investissement en Algérie a été exprimé lors d'une rencontre entre la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des Mines, Mme Karima Ta-

fer, et une délégation de la société Etex, conduite par son PDG, Bernard Delvaux, a précisé le communiqué. La rencontre, tenue au siège du ministère en présence de cadres de ce dernier, du groupe Sonarem, de l'Agence nationale des activités minières (ANAM) et de l'Agence du service géologique de l'Algérie (ASGA), a permis d'examiner les possibilités de coopération et d'investissement entre les entreprises et établissements miniers du secteur et la société Etex dans le domaine de l'exploitation et de la transformation des matières premières minières en Algérie, notamment le gypse (plâtre), selon la même source.

Ligne Alger-Marseille

## Deux traversées supplémentaires programmées les 16 et 18 décembre

L'entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) a annoncé, mercredi dans un communiqué, la programmation de deux traversées supplémentaires les 16 et 18 décembre sur la ligne Alger-Marseille. Il s'agit de la traversée à bord du

navire Badji Mokhtar III, au départ d'Alger vers Marseille le 16 décembre à 12:00. La deuxième traversée supplémentaire aura lieu à bord du même navire au départ de Marseille vers Alger le 18 décembre à 12:00, précise le communiqué.

Energie

## La coopération entre Sonelgaz et les sociétés hongroises examinée

Le PDG de Sonelgaz, Mourad Adjal a reçu, jeudi à Alger, l'ambassadeur hongrois en Algérie, Gabor Levente Szarka, avec lequel il a examiné les voies et moyens de coopération et de partenariat avec les opérateurs économiques hongrois, a indiqué un communiqué du groupe public. Cette rencontre qui s'est déroulée au siège de la direction générale de Sonelgaz en présence de plusieurs cadres du groupe, s'inscrit dans le cadre du renforcement et de l'élargissement des opportunités de partenariat à l'international pour Sonelgaz, précise le communiqué. A cette occasion, M. Adjal a mis en avant l'importance du marché algérien et

du climat de l'investissement en Algérie, notamment dans le cadre de la politique instaurée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en la matière. Adjal a également passé en revue l'expertise du groupe dans différents domaines de l'énergie, étant l'opérateur historique et exclusif en Algérie, notamment dans la production, le transport et la distribution de l'électricité et du gaz, outre son expertise dans le domaine de l'industrie, à travers sa filiale "SAIEG" (Société algérienne des industries électriques et gazières), ainsi que dans les domaines de la maintenance, de la formation et des énergies renouvelables.

**LE CARREFOUR**  
LE JOURNAL DU CITOYEN  
**D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST  
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration  
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN  
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41

Président Directeur Général  
Lazreg Mohamed

Directeur de la Publication  
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique  
Benyoucef Mohamed

Conception PAO  
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem  
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest  
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:  
L'Entreprise Nationale de Communication,  
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP  
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42  
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45  
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: [www.lecarrefouralgerie.dz](http://www.lecarrefouralgerie.dz)  
E-mail: [lecarrefouroran@yahoo.fr](mailto:lecarrefouroran@yahoo.fr)

Tous les manuscrits et les photos remis  
au journal ne peuvent faire l'objet  
d'aucune réclamation.

Alors que l'UE se présente comme le premier investisseur

## L'Algérie veut un partenariat équilibré

Par B. Kamel

L'Algérie a de tous temps défendu son principe de «relations loin de simples d'échanges commerciaux» avec l'Union européenne qui, au demeurant, a toujours su se démarquer de cette aspiration algérienne, fort légitime, en tentant d'inventer de «faux prétextes» et de préjugés inutiles. Cependant, l'Algérie a cette fois «toutes les cartes». Son économie se restructure. Sa loi sur la monnaie et le crédit a changé, de même que la loi sur l'investissement. Et les investissements sont au pluriel et plus diversifiés qu'auparavant. Elle ne veut absolument pas un «Accord taillé sur mesure» mais un texte concret qui arrange les deux parties et va au-delà des échanges commerciaux. Alors que les discussions et les négociations s'apparentent en un cycle interminable entre l'Algérie et l'Union Européenne autour de la révision de l'Accord d'association qui sont prévues en janvier 2025, l'Algérie multiplie, dès à présent et en attendant cet événement crucial, ses signaux envers les pays membres afin que les partenariats soient dorénavant équilibrés et avantageux pour les deux parties. L'Algérie veut en effet des partenariats équitables et non à sens unique. A ce titre, les responsables de différentes missions économiques, au sein de l'UE, saisissent à chaque fois leurs visites dans le pays, pour tenter de fructifier les négociations qu'on dit pourtant en phase finale et par la même, unifier leur vision com-

mune sur l'Accord. «Avec l'Algérie, on veut regarder la relation dans sa globalité», a indiqué récemment le nouveau ambassadeur de la mission de l'Union européenne en Algérie, Diego Mellado. Tout en mettant en lumière l'importance des relations économiques entre l'Algérie et les 27 États membres de l'Union européenne (UE), Mellado plaide pour un vrai partenariat sur des bases solides. Entre janvier et juillet 2024, le volume d'échanges commerciaux entre les deux parties a atteint un total de 27,4 milliards d'euros mais l'Algérie et l'Union européenne ne comptent assurément pas s'arrêter en si bon chemin et malgré le fait qu'il s'agit-là d'un excédent favorable. Pourquoi? L'Algérie dispose aujourd'hui et plus que jamais, de tous les atouts nécessaires pour bien négocier les retombées économiques d'un tel Accord, selon le principe «Gagnant-gagnant» et non sur des approximations qui défavoriseraient les intérêts de l'Algérie dans un contexte mondial assez délicat et truffé d'enjeux mais de conflits aussi, notamment en Ukraine, pays d'où justement l'UE peine à assurer ou à obtenir ses ressources énergétiques. Les chiffres démontrent que l'Algérie est devenue, en un fil de temps, un marché juteux pour l'Union européenne. Tout compte fait, avec un investissement cumulé de 23 milliards d'euros, l'UE se positionne comme le premier investisseur étranger en Algérie, représentant 24 % des flux d'investissements étrangers dans le pays. Lors d'une déclaration à l'agence Bloomberg, Diego Mellado a ré-

vélé que le commerce total entre l'Algérie et l'UE, englobant le gaz et les services, atteint environ 45 milliards d'euros. Les exportations de gaz algérien vers l'Europe représentent une part importante, s'élevant à environ 35 milliards d'euros. Cependant, Mellado a insisté sur la nécessité d'établir une relation économique fondée sur la confiance et un environnement propice aux affaires. Il a plaidé pour la création d'une chaîne de valeur commune entre l'Algérie et l'Europe, permettant une répartition équitable de la production. En parallèle, l'Algérie aspire à réviser l'accord de partenariat qui la lie à l'Union européenne depuis 2005. Selon Ahmed Attaf, ministre des Affaires étrangères, cette révision vise à instaurer un partenariat équilibré répondant aux aspirations économiques du pays. «L'objectif est de dépasser une simple relation d'échange commercial rapide et d'instaurer un partenariat stratégique soutenant les efforts de développement économique», a-t-il affirmé. Il a également précisé que l'Algérie cherche à éviter toute contrainte qui pourrait entraver son processus de croissance. De son côté, Tebboune a confirmé que la révision de cet accord débutera en 2025. Selon lui, cette démarche est essentielle pour aligner le partenariat sur la réalité économique actuelle de l'Algérie, marquée par une diversification et un développement significatifs de la production industrielle et agricole. Le Président a également souligné que cette révision vise à garantir un équilibre des intérêts communs entre les deux parties, tout en renforçant le rôle de l'Algérie en tant que partenaire stratégique pour l'Europe, notamment dans le domaine énergétique. La relation Algérie-UE, déjà marquée par des liens économiques solides, pourrait ainsi prendre un nouvel élan grâce à un accord révisé. Cette initiative promet d'ouvrir la voie à des collaborations plus stratégiques et équilibrées, répondant aux ambitions des deux parties. En consolidant ce partenariat, l'Algérie et l'Union européenne pourraient poser les bases d'un modèle de coopération mutuellement bénéfique.

### Point de Vue

Par A. Benabdellah  
Jalildz62@gmail.com

## Algérie-UE: A quand un partenariat sain?

«Les bonnes choses prennent du temps, mais les grandes choses nécessitent de la persévérance»

Ce sont les bons comptes qui font les bons amis... disait-on! Que ce soit en politique ou dans les relations personnelles, cette maxime demeure toujours bonne et d'actualité. Votre partenaire économique va être obligé de vous respecter, tant que vous ayez du respect pour vous-même et une vigilance accrue à ce que vos intérêts soient préservés. Il y a des guerres militaires qui se font avec des armes, mais attention! Il y a également des guerres économiques qui se font sans armes et sans hostilités apparentes. Mais, avec des coups bas, avec les stratagèmes les plus odieux. J'ai fait tout ce baratin pour qu'enfin j'essaie d'insinuer que les accords de partenariat avec l'Union européenne de 2005 ont été un fiasco pour nous, pour la partie algérienne. Cette situation honteuse, inspirant déception et regret, a été la conséquence logique d'une tricherie de la part des négociateurs algériens qui n'ont pas été à la hauteur de cette mission patriotique. Enfin, c'est juste pour éviter de dire que la cause a été trahie. Sinon, comment donc devrait-on expliquer ce douloureux coup de revers? La prochaine année 2025, nous allons fêter le 20ème anniversaire de l'entrée en vigueur des accords d'association avec l'Union Européenne. C'était le couronnement de deux bonnes années de négociations, sans répit. Tous les connaisseurs en matière d'économie et de commerce international sont unanimes quant au fiasco subi par l'Algérie durant 20 ans. Nous sommes en train de juger les aspects apparents de ces accords et les résultats conséquents. Quant aux réalités intérieures, le lobbying, les coulisses et les identités des négociateurs ayant représenté l'Algérie dans cette mission délicate, nous n'en avons encore pas pu en avoir des informations crédibles, du moment qu'en Algérie, personne n'est appelé à rendre compte sur ses missions accomplies au nom de l'Etat et du peuple algériens. Ainsi, tout le monde est déjà immunisé par l'inexistence de lois ou de traditions politiques faisant exiger des comptes à ceux qui négocient les intérêts de l'Etat algérien au nom du peuple algérien. Aucune commission parlementaire n'a été formée en vue d'interroger sur cette débâcle économique et diplomatique. Le Président de la République avait promis une révision des accords en question de 2005, en procédant à des nouvelles négociations avec la partie européenne (française en réalité) en vue d'arriver à des accords plus profitables pour l'Algérie.

Algérie - Afrique du Sud

## Nouvelle ère des relations historiques solides

Les relations historiques entre l'Algérie et l'Afrique du Sud ont amorcé, ces dernières années, une nouvelle ère grâce à la volonté des dirigeants des deux pays de renforcer les liens de fraternité et d'amitié les unissant depuis les années 1950 et de les porter vers des horizons plus vastes en s'appuyant sur des bases solides pour une coopération bilatérale prometteuse. La visite d'Etat qu'effectuera le président de la République d'Afrique du Sud, M. Cyril Ramaphosa, en Algérie à partir de jeudi, s'inscrit dans le cadre de la nouvelle dynamique et du bond qualitatif que connaît la relation solide entre les deux pays, de leurs aspirations communes à une intégration économique globale et de leurs efforts en faveur de la paix, de la sécurité et de la prospérité en Afrique et dans le monde, à la faveur de leur convergence de vues s'agissant du soutien aux causes justes dans le monde, notamment les causes palestinienne et sahraouie, partant de leur long parcours de lutte contre les puissances coloniales. Ces relations historiques remontent à l'époque où l'Algérie avait apporté son soutien à la lutte du peuple de l'Afrique du Sud contre l'apartheid et accueilli le défunt leader sud-africain Nelson Mandela, qui a toujours salué le soutien fort qu'il a pu trouver auprès de l'Algérie, dont il disait

qu'"elle avait fait de lui un homme". Ce fut d'ailleurs sa première destination à sa sortie de prison dans les années 1990. Les deux pays n'ont depuis jamais cessé de plaider pour le renforcement du multilatéralisme, la consécration du droit international, la promotion du règlement pacifique des différends et des conflits, mais aussi pour un monde plus sûr, pacifique et prospère. L'Algérie et l'Afrique du Sud sont aussi de fervents défenseurs des causes justes des peuples palestinien et sahraoui dans les fora internationaux. Dans son allocution à l'occasion de l'ouverture de l'année judiciaire 2024-2025 qu'il a présidée au siège de la Cour suprême, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait d'ailleurs salué la contribution des "hommes intègres à travers le monde, dont nos frères en Afrique du Sud", à l'émission, par la Cour pénale internationale (CPI), de mandats d'arrêt contre deux responsables de l'entité sioniste pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Par ailleurs, partant de leurs relations politiques fortes, les deux pays aspirent à œuvrer de concert pour renforcer et dynamiser la coopération économique, explorer les opportunités d'investissement et examiner de nouvelles possibilités de coopération dans divers domaines.

Conseil de la nation

## "Rejet total" de toute "ingérence flagrante" dans les affaires internes de l'Algérie

Le Conseil de la nation a exprimé jeudi sa "ferme condamnation" et son "rejet total" de toute "ingérence flagrante" dans les affaires intérieures de l'Algérie, exhortant les membres du Parlement européen qui se permettent de débattre de la liberté d'expression en Algérie, d'exiger de leurs capitales de "se conformer" aux décisions de la Cour pénale internationale (CPI) et d'arrêter "les criminels de guerre sionistes". "Le Bureau du Conseil de la nation, sous la présidence du Moudjahid Salah Goudjil, président du Conseil de la nation, exprime sa ferme condamnation, son indignation et son rejet total de toute ingérence flagrante dans les affaires intérieures de l'Algérie", lit-on dans un communiqué de la chambre haute du Parlement algérien. Le Conseil de la nation a exhorté, à ce titre, "les membres du Parlement européen, qui ont désavoué leurs positions, soutenus en cela par des lobbies néocoloniaux français réminiscent de leur passé abject, et qui se permettent – encore une fois – avec une arrogance, une bassesse et une légèreté inouïes, de se prononcer et de débattre sur les libertés et la liberté d'expression en Algérie, ainsi que sur une affaire intérieure d'un Etat souverain, à exiger de leurs capitales et autorités officielles l'application stricte de la loi, sans retour en arrière, et de se conformer inconditionnellement aux décisions de la Cour pénale internationale en poursuivant et en arrêtant les criminels de guerre sionistes, responsables d'une guerre d'extermination et d'une épuration ethnique imposées à Ghaza depuis quatorze mois, sous le regard d'un monde majoritairement spectateur, sauf quelques-uns qui ont fait prévaloir la vérité et les voix de leurs consciences". Il a rappelé, dans ce contexte, que "ces mêmes acteurs donnent une caution à leur protégé, l'entité sioniste, en couvrant ses responsables criminels et meurtriers".

## Pôle &amp; Mic

Par B.Nadir

**L'OPEP+ ferme pour le prix du baril!**

Depuis plus d'un an, l'OPEP+ s'efforce de maintenir la stabilité des prix du pétrole en restreignant la production. La décision de l'OPEP+ est claire: les augmentations de production de brut n'auront pas lieu avant avril 2025. Le dernier ajustement du calendrier de production met en lumière une situation économique difficile: le marché mondial est saturé et la demande ne progresse pas comme prévu. En reportant la hausse de la production à avril 2025, l'OPEP+ cherche à éviter une chute brutale des prix, tout en planifiant une augmentation progressive de l'offre sur une période de 18 mois. Lors d'une réunion à distance, les ministres du pétrole de huit pays membres de l'OPEP+ (Algérie, Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Irak, Kazakhstan, Koweït, Russie et Oman) ont décidé de prolonger la réduction volontaire de la production de 2,2 millions de barils/jour jusqu'à la fin du premier trimestre 2025, conformément à la décision de novembre 2023. À partir d'avril 2025, une augmentation progressive de la production commencera, s'étalant sur 18 mois jusqu'en septembre 2026, tout en maintenant la réduction de 1,6 million de barils/jour jusqu'à 2026. Le ministre Arkab a qualifié cette prolongation de "sage et responsable" pour stabiliser le marché pétrolier mondial. Ce n'est pas la première fois que le cartel prend de telles mesures. Initialement prévue pour octobre 2024, l'augmentation de la production avait déjà été repoussée à janvier 2025. Désormais, les 2,2 millions de barils supplémentaires par jour seront réintroduits progressivement jusqu'en septembre 2026, avec une augmentation mensuelle de 120.000 barils, mais seulement à partir d'avril 2025, à condition que l'OPEP+ ne modifie pas sa décision d'ici là. Cependant, cette décision a eu des répercussions inattendues sur les marchés. Plutôt que de provoquer une hausse des prix comme souhaité, le prix du baril de Brent a légèrement baissé, s'établissant à 72,09 dollars le 5 décembre, tandis que le WTI américain est tombé à 68,30 dollars. Au-delà du pétrole brut, les produits dérivés tels que le gaz naturel liquéfié «GNL» et les carburants raffinés ressentent également les répercussions. La réduction prolongée de la production pourrait maintenir une certaine pression haussière sur ces marchés, impactant à la fois les entreprises consommatrices d'énergie et les consommateurs finaux. Les analystes prévoient que les réductions de production de l'OPEP+ et le ralentissement de la croissance de la demande pourraient continuer à influencer les prix du pétrole. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) prévoit une augmentation plus modeste de la demande mondiale par rapport à d'autres institutions comme l'AEI.

Le Premier ministre préside une réunion du CPE

**Le dossier des biens immobiliers et mobiliers confisqués au menu**

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, mercredi, une réunion du Conseil des Participations de l'Etat (CPE), consacrée au dossier de transfert de propriété des biens immobiliers et mobiliers confisqués par décisions judiciaires définitives dans le cadre des affaires de lutte contre la corruption, aux institutions et organismes publics, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. "Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, mercredi 4 décembre 2024, au Palais du Gouvernement, une réunion du CPE, consacrée à la poursuite des procédures légales relatives au transfert, à titre onéreux au profit des institutions et organismes publics, de la propriété des biens immobiliers et mobiliers confisqués par décisions judiciaires définitives dans le cadre des affaires de lutte contre la corruption", précise le communiqué.

Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI)

**27 projets européens pour un montant de 2,5 milliards de dollars**

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a enregistré 27 projets d'investisseurs européens pour une valeur de 2,5 milliards USD, a indiqué son directeur général, Omar Rekkache qui a souligné que ce chiffre est appelé à augmenter à l'avenir, reflétant un regain de confiance dans le climat des affaires dans le pays. M. Rekkache s'exprimait en marge d'une rencontre organisée par l'AAPI et la Délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie, sous le thème "Investissement et diversification de l'économie: échanges sur les expériences de l'Europe centrale". L'événement a réuni des ambassadeurs de l'UE en Algérie, des représentants de plusieurs secteurs ministériels ainsi que des représentants d'organismes nationaux et des organisations patronales. M. Rekkache a précisé que parmi les 203 projets d'investissement étranger officiellement enregistrés au niveau du guichet unique des grands projets et des investissements étrangers depuis la création de l'Agence (novembre 2022), 27 concernent des investisseurs issus des pays de l'UE dans plusieurs domaines tels que l'agriculture et l'économie circulaire.

Ces projets, d'un montant estimé à environ 360 milliards de DA, soit l'équivalent de 2,5 milliards USD, devraient générer 2.400 emplois". Le DG a prédit une augmentation de ce chiffre à l'avenir, compte tenu de l'intérêt croissant des investisseurs étrangers pour l'Algérie. Il a attribué cette dynamique "au regain de la confiance dans le climat des affaires en Algérie, grâce aux réformes engagées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, convaincu que la diversification économique et la transition vers une économie forte et durable nécessitent un environnement d'investissement transparent, attractif et fondé sur la confiance et des partenariats solides". Evoquant ces réformes, M. Rekkache a rappelé la révision du cadre législatif avec l'adoption de la nouvelle loi sur l'investissement, qui consacre la sécurité juridique et offre des garanties et des protections aux investisseurs, tout en simplifiant les procédures. Cette loi prévoit également des avantages et des incitations bien étudiés en fonction d'objectifs clairs. Il a également souligné la consolidation de la gouvernance économique par la généralisation de la numérisation, l'amélioration des mécanismes de supervision et l'orientation vers une économie de la connaissance. Il s'agit également du développement des infrastructures, y compris les zones industrielles et les installations logistiques pour mieux accueillir les projets d'investissement, en sus des facilités de financement et l'encouragement des investissements dans les secteurs à valeur ajoutée. A cette occasion, M. Rekkache a affirmé l'engagement de l'Agence à favoriser des partenariats stratégiques pour soutenir le développement durable. Il a estimé que l'échange d'expériences avec les pays d'Europe centrale ayant donné des modèles réussis de transformation économique permettra l'accroissement des flux d'investissements productifs et à des bénéfices réciproques, renforçant ainsi les capacités économiques du pays. Pour sa part, le représentant du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Arezki Yahiaoui a mis l'accent sur l'importance de cette rencontre pour mettre en lumière les atouts de l'Algérie et les opportunités qu'elle offre aux investisseurs.

Conférence africaine des start-up

**L'Algérie réaffirme son engagement en faveur de l'action africaine commune**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, jeudi, à l'occasion de l'ouverture de la 3e édition de la Conférence africaine des start-up, dans une allocution lue en son nom par le Premier ministre, qu'en abritant cet événement, l'Algérie réaffirme son engagement en faveur de la coopération et de la solidarité panafricaines et sa fidélité à la lutte des aïeux pour la liberté, la dignité et la prospérité des Africains dans tout le continent. L'organisation de cet événement en Algérie traduit aussi "son attachement à l'action africaine commune", a ajouté le président de la République, estimant que cette conférence était "un lieu de rencontre pour une nouvelle génération d'artisans de la renaissance de l'Afrique, qui portent l'étendard

de leurs aïeux, lesquels, à travers des décennies d'oppression où l'Afrique a vu son développement entravé et ses richesses pillées, se sont opposés à l'injustice et au mépris et se sont soulevés contre le colonialisme et ont combattu l'hégémonie". "Leurs sacrifices témoignent, à ce jour, du lourd tribut payé par l'Afrique pour que ses peuples puissent être libres, souverains et solidaires", a-t-il dit. Cette conférence est désormais un rendez-vous continental qui "confirme l'engagement africain à relever les défis du futur et à jeter les bases d'un écosystème continental fondé sur l'innovation et l'intégration pour une exploitation optimale des capacités des pays du continent et le renforcement de sa place sur la scène internationale". "La nouvelle Afrique en plein essor, fidèle

aux sacrifices de générations de patriotes et de résistants à travers tout le continent, insuffle aux générations montantes la capacité à relever les défis futurs avec l'ambition de ceux qui sont convaincus de réussir et qui maîtrisent les nouvelles technologies et investissent ses domaines les plus complexes, comme l'Intelligence artificielle, qui doit inéluctablement être intégrée dans les processus de consolidation de l'économie de la connaissance et d'extension des domaines de l'entrepreneuriat et du champ de déploiement des start-up, en tant que levier de l'économie contemporaine garantissant l'efficacité et la rentabilité économique, comme cela a été prouvé dans les économies des pays développés", a soutenu le président de la République.

Réunion des ministres africains de l'Energie et des Transports

**L'Algérie accorde une importance majeure au renforcement des infrastructures en Afrique**

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassaâ, a affirmé, jeudi, lors de sa participation aux travaux de la 3e session extraordinaire de la réunion des ministres de l'Energie et des Transports de l'Union africaine (UA), "l'importance majeure" qu'accorde l'Algérie au renforcement des infrastructures en Afrique. Dans son allocution lors de cette réunion par visioconférence organisée par la commission de l'UA, M. Yassaâ a souligné que "l'Algérie accorde une importance majeure au renforcement des infrastructures de base en Afrique, notamment dans les domaines

de l'énergie et des transports, facteurs essentiels à l'intégration continentale et à la garantie de la sécurité énergétique", indique un communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables. Evoquant l'engagement de l'Algérie dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD) et de l'Agenda 2063 de l'UA, M. Yassaâ a mis en exergue les stratégies "ambitieuses" élaborées pour renforcer la capacité énergétique et développer les énergies renouvelables (hydrogène vert), au titre d'"une vision globale visant à réaliser une transition énergétique juste et équitable". Il a également réaffirmé "l'engage-

ment de l'Algérie à apporter son soutien aux pays africains frères, à travers des investissements efficaces, le développement d'infrastructures intelligentes et résilientes face au changement climatique, le partage de son expertise technique et le transfert de technologie". Cette session extraordinaire tenue avec la participation de représentants de 39 pays africains et d'institutions continentales et internationales, a été sanctionnée par l'adoption d'un programme de développement des infrastructures en Afrique dans le secteur de l'énergie, de la stratégie africaine d'efficacité énergétique et de la stratégie africaine de l'hydrogène vert.

Via les frontières avec le Maroc

## Des tentatives d'introduction de plus de 19 quintaux de kif traité déjouées

Des tentatives d'introduction de plus de 19 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec et 43 narcotrafiquants ont été interceptés lors d'opérations distinctes menées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) durant la période allant du 27 novembre au 3 décembre, a indiqué mercredi un bilan opérationnel du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte anti-terroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 27 novembre au 3 décembre 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "des déta-

chements de l'ANP ont arrêté 10 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations à travers le territoire national", relève le MDN. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays", des détachements combinés de l'ANP "ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 43 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 19 quintaux et 36 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc", ajoute-t-on.

Dans le même contexte, les services de sécurité de l'ANP "ont saisi, en coordination avec les services des Douanes, à Tlemcen en 2ème Région militaire, 50,212 kilogrammes de Cocaïne, alors que 471858 comprimés psychotropes ont été saisis, lors de différentes opérations à travers le territoire national". A Ta-

manrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et Illizi, des détachements de l'ANP "ont arrêté 303 individus et saisi 27 véhicules, 311 groupes électrogènes, 148 marteaux piqueurs ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite".

De même, "11 autres individus ont été arrêtés et 8 fusils de chasse, 5 pistolets automatiques, 33600 litres de carburants, ainsi que 59,60 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis". D'autre part, les Garde-côtes "ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 545 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 461 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le MDN.

Crimes de fraude financière

## Badaoui appelle à renforcer la coopération sécuritaire arabe

Le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui a pris part mercredi à Tunis aux travaux du 48e Congrès des chefs de Police et de Sûreté arabes, lors duquel il a appelé à renforcer la coopération sécuritaire arabe pour lutter contre les crimes de fraude financière. "Le DGSN, Ali Badaoui a pris part, mercredi 4 décembre 2024 à Tunis, à la tête d'une délégation composée de hauts cadres de la Sûreté nationale, aux travaux du 48e Congrès des chefs de Police et de Sûreté arabes, en présence de responsables de la police et de la sécurité des pays arabes, ainsi que de représentants d'organismes de sécurité internationaux et régionaux", lit-on dans le communiqué de la DGSN.

Dans son allocution devant les participants, "le DGSN a affirmé la nécessité de renforcer la coopération sécuritaire arabe, face aux menaces qui pèsent sur la région arabe et à la recrudescence de la criminalité, toutes formes confondues, notamment le crime organisé transnational lié aux drogues, aux cybercrimes, au trafic de migrants, à la traite des êtres humains et aux crimes liés à l'intelligence artificielle", ajoute la même source. Badaoui a en outre passé en revue "l'expérience de la Police algérienne dans la lutte contre les crimes de fraude financière en ligne, fondée sur la modernisation de ses services spécialisés et l'adoption de solutions techniques innovantes en adéquation avec l'évolution et la diversification de ces crimes". "La Police algérienne a créé des services centraux et des équipes spécialisées dans la lutte contre les crimes cybernétiques et financiers. Cela a permis d'obtenir des résultats con-

crets sur le terrain, sans omettre l'intensification des campagnes de sensibilisation visant à accroître la vigilance des citoyens face à ces nouveaux types de crimes", a-t-il ajouté. Il a salué "l'attachement de la Police algérienne au renforcement de la coopération internationale et arabe, à travers l'échange rapide et en temps réel d'informations et de preuves numériques ainsi que le partage d'expertises, à même d'assurer une lutte efficace contre ces vagues cybernétiques, tout en soulignant l'importance de l'investissement dans la formation et le perfectionnement des personnels pour suivre l'évolution de la technologie de l'information". En marge des travaux du congrès, le DGSN a eu des rencontres bilatérales avec M. Valdecy Urquiza, secrétaire général de l'Interpol, ainsi qu'avec les chefs et prési-

dents des délégations de la police de la République arabe d'Egypte, du Sultanat d'Oman et de l'Etat de Palestine. Ces rencontres ont permis d'échanger des vues sur des questions de sécurité d'intérêt commun et de renforcer la coopération policière dans les domaines de la formation et du renforcement des capacités", lit-on dans le communiqué. Les travaux de cette conférence ont été marqués par "l'annonce de la remise de deux prix à la Police algérienne dans le cadre du concours de films de sensibilisation intitulés: "Mettre en exergue l'aspect humain des policiers" et "l'importance d'encourager les toxicomanes à se rendre dans les centres de désintoxication". De plus, l'Algérie a remporté 5 prix dans le cadre du Prix du Prince Nayef pour la sécurité arabe pour l'année 2024".

Protection des travailleurs

## Une mise à jour de la liste des maladies professionnelles recommandée

La liste des maladies professionnelles reconnues en Algérie "doit être mise à jour", a recommandé jeudi à Bouira, une spécialiste en médecine du travail, lors des travaux des 17èmes journées nationales médico-chirurgicales. Nora Akif, Professeure en Médecine du travail, a jugé qu'il était temps de mettre à jour et d'élargir la liste des maladies professionnelles notamment avec l'évolution du monde de travail et de l'économie, soulignant qu'"en Algérie nous avons exactement 85 maladies professionnelles reconnues et réparées". Pr Akif, également Secrétaire nationale à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), et responsable du département de la santé au

travail et de la condition de la femme travailleuse, a cité en exemple, le tableau numéro 10 sur cette liste, lié aux allergies respiratoires, qui, de son avis, "doit contenir d'autres allergies notamment avec l'utilisation de nouveaux produits allergisants, source de nouveaux risques, en Agriculture par exemple". "Compte tenu de l'évolution des technologies et de leur usage par les travailleurs, il y a de nouveaux risques sur lesquels il faut se pencher", a-t-elle encore dit. Pr Akif a saisi cette occasion pour appeler à l'amélioration des modalités de prise en charge des maladies professionnelles, en s'intéressant davantage à la formation, la sensibilisation et la vulgarisation.

Accidents de la circulation

## 50 morts et 152 blessés en une semaine

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) ont enregistré, au niveau de leurs territoires de compétence, 50 morts et 152 blessés dans 126 accidents de la route survenus au courant de cette semaine. Dans une déclaration à l'APS, jeudi, le chargé de communication au Centre d'information et de coordination routière du Commandement de la Gendarmerie nationale, le Sergent-chef Abdelhamid Amrani, a indiqué que le facteur humain demeure "la principale cause de ces accidents". Il a souligné que "105 accidents ont été provoqués par les conducteurs, dont 25 sont dus à l'excès de vitesse, 20 à l'inattention du conducteur, 13 au non respect de la distance de sécurité, 08 à la conduite à gauche, et 08 autres en raison du dépassement dangereux, tandis que 15 accidents ont été causés par des piétons". Le bilan le plus lourd a été enregistré dans les wilayas d'Alger, Oran et Constantine (07 accidents), suivies des wilayas de Mila (06) et Djelfa (05), précise la même source. Selon le responsable, le bilan fait ressortir "une baisse" du nombre d'accidents (-18) et de blessés (-41) contre une hausse du nombre de morts (+9) par rapport à la semaine précédente. Dans ce cadre, le Sergent-chef Amrani a appelé "au respect du code de la route, notamment la baisse de vitesse, le respect de la distance de sécurité et la signalisation routière".

Commune de Negrine (Tébessa)

## Saisie de plus de 18.000 comprimés psychotropes

Les éléments de la sûreté de wilaya de Tébessa ont arrêté un individu, dans la commune de Negrine, et saisi plus de 18.000 comprimés psychotropes, selon un communiqué publié jeudi par la cellule de communication de ce corps constitué. Selon ce document, les éléments de la brigade de lutte contre la grande criminalité, relevant des services de police judiciaire de la sûreté de wilaya, ont appréhendé un trafiquant de drogue, à Negrine, et saisi, en son domicile, un lot de 18.525 comprimés psychotropes. L'individu interpellé, qui cachait la drogue dans son appartement, a été conduit au siège de la brigade pour complément d'enquête, conclut le communiqué de la sûreté de wilaya.

Cardiologie

## L'INSP lance le Registre national de l'AVC

Le Directeur général de l'Institut national de la santé publique (INSP), Pr Abderrezak Bouamra, a procédé, jeudi à Alger, au lancement du Registre national de l'accident vasculaire cérébral (AVC), permettant notamment d'avoir des "données probantes" sur l'incidence de cette pathologie en Algérie. "En tant que première cause d'invalidité et seconde de décès en Algérie, il est devenu impératif d'agir avec des outils structurés, basés sur des données probantes et actualisées", a déclaré le Pr Bouamra, lors d'une rencontre dédiée à "la mise en place du Registre national de l'AVC", organisé eau siège de l'INSP. Il a souligné l'importance de ce registre, en tant que "base de données et instrument de changement", dans la mesure où il permettra de disposer de "données probantes sur l'incidence nationale et l'ampleur réelle des AVC", a-t-il argumenté. De même qu'il contribuera à "l'identification des facteurs de risques, tant au niveau individuel que collectif, d'améliorer la prise en charge des patients et de guider les politiques de santé publique", a-t-il poursuivi, faisant savoir que "le CHU de Blida constitue la source de référence" de ce registre, dont les premières données seront communiquées début janvier 2025. Abordant, de son côté, l'épidémiologie des AVC en Algérie, Pr Selma Kesraoui, spécialiste en neurologie dans le même établissement hospitalier, a relevé la "mauvaise connaissance parfois des symptômes" de ces accidents par les praticiens, avant de faire remarquer l'évolution technique et matérielle des méthodes de traitement de ces pathologies dans notre pays.

المكتب العمومي للتوثيق للأستاذ: مولاي علي بوزيان  
الموثق بوهان، رمز رقم 0002256  
منطقة جامعة العلوم والتكنولوجيا حي ألف سكن  
إحالة أسهم عن طريق الهبة  
للمشركة ذات الأسهم المسماة صالح بلاست  
رأسمالها الاجتماعي : 700.000.000 دج  
مقرها الاجتماعي المنطقة الصناعية حاسي عامر القطعة 101 إيلو 63 قسم 04 المحل  
03 بلدية حاسي بونيف وهران  
السجل التجاري رقم: 14 ب 0114361 - 31/00 المؤرخ في 2024/07/11  
بموجب عقد تلقاه المكتب العمومي للتوثيق المشار إليه أعلاه بتاريخ 03 ديسمبر 2024،  
المسجل بصفة قانونية، قرر الشركاء ما يلي: أحال الشريك السيد صالح فواد سهم (01)  
واحد من مجموع الأسهم التي يمتلكها المقدر بـ (699,994 سهم) عن طريق الهبة إلى  
الشريك الجديد السيد بربار هشام، بقيمة 1.000 دج. أحال الشريك السيد بن عومر  
بومدين السهم (01) الوحيد الذي يمتلكه عن طريق الهبة إلى الشريك الجديد السيد بربار  
لطفى، بقيمة 1.000 دج. أحال الشريك السيد دحام زهير أحمد السهم (01) الوحيد الذي  
يملكه عن طريق الهبة إلى الشريك السيد صالح فواد، بقيمة 1.000 دج. إنهاء مهام  
السيد بن عومر بومدين من منصب مدير عام. إنهاء مهام السيد دحام زهير أحمد من  
منصب عضو مجلس الإدارة. تعيين السيد صالح فواد في منصب مدير عام. تعيين السيدة  
بوعبد الله شهيناز في منصب عضو مجلس الإدارة. تعيين السيد بربار هشام في منصب  
عضو مجلس الإدارة. ستودع نسختان من هذا العقد بالمركز الوطني للسجل التجاري  
بوهان.

النشر. / الموثق  
07.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مجلس قضاء مستغانم  
محكمة مستغانم  
القسم شؤون الأسرة  
باسم الشعب الجزائري  
حكم  
ولهذه الأسباب  
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة عثيا ،  
حضوريا ، وفي أول درجة في الشكل : بقبول إعادة السير في  
الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع : إفراغ الحكم الصادر عن  
محكمة الحال بتاريخ 2023/03/29 تحت فهرس رقم  
23/01910 ، واعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الحكيم  
تمام مجد المودع بإمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2023/10/29  
تحت رقم 24/80. وبالنتيجة الحكم بتوقيع الحجر على المدعى  
عليه لغواطي نذير ابنة بن أفقول وبوقرة فاطمة ، المولود  
بتاريخ 1965/06/20 ببلدية مستغانم، مع الزام المدعية بنشر  
الحكم الحالي في جريدة وطنية يومية للإعلام. أمر ضابط الحالة  
المدنية المختص بالتأشير بهذا الحكم على شهادة ميلاد المحجور  
عليه. وتعيين المدعية لغواطي سومية مقدما على شقيقتها  
المحجور عليه لغواطي نذير قصد رعايته والتكفل بشؤونه ،  
وتولى أموره المالية والإدارية عوضا عنه وتمثيله أمام الجهات  
القضائية مع تحميل المدعية المصاريف القضائية. بدأ صدر  
الحكم وأفصح به جهرا في الجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ  
المذكور أعلاه وأمضى أصل الحكم من طرف الرئيس وأمين  
الضبط.

الرئيس / أمين الضبط  
07.12.2024

مكتب الأستاذة شرطي خديجة  
محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم  
مجلس قضاء مستغانم  
الكانن مكتبها بالمنطقة الحضرية الثالثة عمارة 03 محل 02  
طريق وهران مستغانم/ الهاتف: 0776.77.10.27  
إعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني  
طبقاً للمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية  
ويطلب من السيد الشركة ذات المسؤولية المحدودة كاريبي سيد  
من طرف مسيرها بونوة مجد الامين الساكن: صوف التل رقم 67  
المنطقة الصناعية لولاية عين تموننت. ضد السيد: زغنون  
الياس. الساكن: بني يحيى قسم 09 مجموعة ملكية رقم 89  
بلدية الحسيان مستغانم. وأيضا السيدة: عربوش عقيلة.  
الساكن: بني يحيى قسم 09 مجموعة ملكية رقم 89 بلدية  
الحسيان مستغانم. بناء على أمر الإداء الصادر عن رئيس  
محكمة مستغانم بتاريخ 2023/02/09 المهور بالصيغة  
التنفيذية بتاريخ 2023/04/11 تحت رقم 23/0074. بناء على  
أمر بحجز تنفيذي على عقار رقم الترتيب 23/01076 مشهر  
لدى المحافظة العقارية بتاريخ 2024/01/09. سيجري بتاريخ  
2025/01/07 على الساعة الثانية بعد الزوال بقاعة الجلسات  
الكاننة بمقر محكمة مستغانم. بيع قطعة أرض بنسبة 1/2 اي  
الشويوع من قطعة أرض مساحتها 50 ار 63 من عليها محطة  
بئزين بمنشأتها وتجهيزاتها قسم 09 مجموعة ملكية 89 كاننة  
بالحسيان مستغانم ، بالمزاد العلني بسعر افتتحي قدره  
121.930.000,00 دج بالإضافة إلى مصاريف البيع. ويعين  
المحضر القضائي أنه تم ايداع قائمة شروط البيع لدى محكمة  
مستغانم بتاريخ 2024/10/15 تحت رقم 2024/159 لكل من  
بهمه الأمر يمكنه الاطلاع على دفتر الشروط بمكتب المحضر  
أوكتابة ضبط محكمة مستغانم.

المحاضرة القضائية  
07.12.2024

**Vends**  
Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage ( sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information  
veuillez contactez le numéro  
0556 366 201

المؤسسة العمومية الاقتصادية مستغلي - ش.ذ.أ  
مجمع تربية الدواجن للغرب  
رأسمالها الاجتماعي 781.870.000 دج  
المقر الاجتماعي: طريق عين نويصي ولاية مستغانم  
إعلان عن مزايمة وطنية مفتوحة  
تعن المؤسسة العمومية الاقتصادية مستغلي ش.ذ.أ، الكائن  
مقرها بطريق عين نويصي عن بيع بالمزايمة عن طريق الأظرفة  
للدجاج البيوض في حالة نهاية الإنتاج ذات أربعة و ستون 64  
أسبوع . كما تعن المؤسسة بان الزيارة الميدانية للمعاينة تكون  
على مستوى وحدة تربية الدواجن الواقعة بدوار السلاهيية بلدية  
عين تادلمس، ولاية مستغانم. تلحق العروض بالوثائق الإدارية  
الإجبارية التالية: نسخة من بطاقة التعريف الوطنية، نسخة من  
بطاقة التعريف الجباني، نسخة من السجل التجاري، اعتماد  
صحي لمذبح المشتري أو تعهد لخدمة الذبح، وديعة بمبلغ  
500.000.00 دج. الطرف الخارجي و بغض النظر عن العنوان  
يجب أن يكون مجهولا، ولا يحمل إلا الختم الخاص بالمعنى.  
تودع العروض في العنوان التالي: المؤسسة العمومية  
الاقتصادية شركة ذات أسهم مستغلي. فرع مجمع تربية الدواجن  
للغرب، المقر الاجتماعي: طريق عين نويصي - ولاية مستغانم.  
آخر أجل لإيداع الأظرفة يكون بعد 08 أيام من تاريخ الإعلان في  
الجريدة على الساعة 12 سا 00 من آخر يوم. كل عرض يصل  
بعد هذا التاريخ يعتبر غير مقبول. وأصحاب العروض مدعوون  
لحضور جلسة فتح الأظرفة التي ستكون على الساعة 13 سا 00  
على مستوى مقر المؤسسة طريق عين نويصي - مستغانم.  
يبقى أصحاب العروض ملتزمين بعروضهم خلال مدة 30 يوما  
ابتداء من آخر أجل لإيداع العروض.

الرئيس المدير العام  
07.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مجلس قضاء مستغانم  
محكمة مستغانم  
القسم شؤون الأسرة  
باسم الشعب الجزائري  
حكم  
ولهذه الأسباب  
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة عثيا،  
إبتدائيا ، حضوريا. في الشكل : بقبول إعادة السير في الدعوى  
بعد الخبرة. في الموضوع : الحكم بالحجر على المدعى عليه بعد  
الترجيح قوادي الحبيب المولود بتاريخ 1999/09/02  
ببوقيرات مستغانم ، لأبيه الشارف و لأمه العربي براضية  
حفيظة ، مع تعيين والده المدعى بعد الترجيح قوادي الشارف  
مقدما عليه لرعايته وإدارة شؤونه المالية والإدارية بدلا عنه.  
مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية بوقيرات بالتأشير بهذا الحكم  
على هامش عقد ميلاد المحجور عليه. مع الأمر بنشر منطوق  
هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعى. وتحميل  
المدعى بعد الترجيح المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى  
الحالية ، والدعوى السابقة، وكذا رسمهما القضائين بمبلغ  
تسعائة دينار جزائري (900 دج) ، بما فيها مصاريف الخبرة  
المنجزة. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهرا بالجلسة العلنية  
المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه، ولصحته أمضى أصله كل من  
الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس / أمين الضبط  
07.12.2024

مكتب الأستاذة شرطي خديجة  
محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم  
مجلس قضاء مستغانم  
الكانن مكتبها بالمنطقة الحضرية الثالثة عمارة 03 محل 02 طريق وهران مستغانم  
الهاتف: 0776.77.10.27  
محضر نشر مستخرج من قائمة شروط بيع بالمزاد العلني  
المادة 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية  
بتاريخ ... من شهر ... سنة الفين وأربعة وعشرون... /... 2024. الساعة  
... تحت الأستاذة شرطي خديجة محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم مجلس  
قضاء مستغانم موافقة ثناء. بطلب من السيد: طيب باي زهرة في حق بنتها  
القاصرات مكاريش جومانة ، مكاريش ونام، مكاريش رائية، الساكن حي  
النظير البحري قطعة أرض من 06 رقم 08 خروية مستغانم. بناء على رخصة  
التصرف في أموال قاصر الصادر عن السيد رئيس قسم شؤون الأسرة محكمة  
مستغانم بتاريخ 2024/09/10 تحت رقم الترتيب 2024/797 الذي يأن للسيدة  
طيب باي زهرة بالتصرف في حقوق بنتها القاصرات مكاريش جومانة ،  
مكاريش ونام، مكاريش رائية من أجل بيع تصيبها في العقر الممثل في مسكن  
فردى كانن بحي خروية 544 قطعة يحمل الرقم من 06 رقم 08 بلدية مستغانم  
تقدر مساحته 240 متر مربع قسم 195 مجموعة ملكية 08. بناء على قائمة  
شروط البيع المودع بتاريخ 2024/11/20 متعلق ببيع الحقوق العقارية الشائعة  
للصغر مكاريش جومانة، مكاريش ونام مكاريش رائية المقرب بـ  
936/51 وبتصية لمكاريش جومانة وبتصية لمكاريش ونام و 936/51  
والتصية لمكاريش رائية جزء في العقر الممثل في مسكن فردي كانن بحي  
خروية 544 قطعة يحمل الرقم من 06 رقم 08 بلدية مستغانم تقدر مساحته 240  
متر مربع قسم 195 مجموعة ملكية 08 يتكون من طابق أرضي وطابق أول  
وواجهتين يتوي الطابق الأرضي على مراب ، صالة، مطبخ، مرحاض، حمام،  
غرفتين ساحتين ورواق ودرج يؤدي للطابق الأول. يتكون الطابق الأول من صالة  
، مطبخ، حمام مرحاض، ثلاث غرف ، رواق ومدخل للمسكن من الجهة العلوية. و  
حدد السعر الافتتاحي لتصيب الفرض بمبلغ قدره 2.744.314.899 دج. و قد تم  
تقديم جلسة الاعتراضات بتاريخ 2024/12/10 على الساعة 11:00 صباحا أمام  
قاضي البيوع، و جلسة البيع بالمزاد العلني بتاريخ 2024/12/24 على الساعة 14  
بعد الزوال. يجوز لكل شخص الاطلاع على قائمة شروط البيع بمكتب المحاضرة  
القضائية الأستاذة شرطي خديجة الكائن مكتبها بالعنوان المذكور أعلاه أو في  
محكمة مستغانم طبقاً للمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. وإبنا  
لما تقدم حررنا هذا المحضر في اليوم والشهر والسنة والساعة المذكورين أعلاه  
وتلك طبقاً للقانون.

المحاضرة القضائية  
7.12.2024

**WASH'N DELIVERY**  
Le Pressing Qui Vient à Vous

@WashNdelivery9  
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran  
041 879 674  
0770 936 836

Bring your laundry, we'll wash it  
Call us  
0770 936 836




**Agence de voyage SFICIFA**  
Mesra - Mostaganem  
Rue Mohamed Khemisti  
Face Maison Renault  
Tel: 06 61 78 30 05



**Local à Louer**  
Location de local. Superficie 140m².  
Convient à profession libérale ou Bureau. (Rez-de-chaussée).Rue Belkacem Djelloul (ex-rue Benguigui) - Front de mer, à proximité de l'hôtel de police. Contactez le 07 74 55 20 10.  
Curieux s'abstenir

Sort des déblais issus des travaux réalisés

## Des barrières de chantier hors normes

Par B. Habib

Nul doute que les déblais, résultant des travaux réalisés au niveau des chantiers de construction, constituent également un autre vivier de déchets dont la collectivité peine souvent à s'en débarrasser, faute de mesures répressives à l'endroit des constructeurs. On a beau constaté l'implication sur le terrain par les promoteurs dans l'exécution des instructions des responsables concernant notamment les évacuations de déchets solides de chantiers et les rétablissements des états de voirie et autres espaces squattés par ces décombres, par des mises en place de barricades ou plaques d'indication délimi-

tant les périmètres des chantiers. La barrière de chantier est une obligation sine qua non pour les promoteurs afin d'isoler leurs chantiers des regards curieux mais aussi pour délimiter leurs espaces loin des chaussées de la circulation piétonnière et routière. Elle doit être faite aux normes adéquates souvent en fer, en métal et non en bois et en ce sens qu'en aucun cas, elle ne doit pas gêner la circulation. Pour autant, les promoteurs adhèrent-ils tous à ces règles? La barrière de chantier permet un balisage rapide en version fixe, extensible ou pliable, facile d'ailleurs à installer pour assurer la sécurité des travaux engagés. Parfois, une barrière temporaire qui est formellement mise en place pour

sécuriser des travaux, est utilisée pour masquer les flux des déchets solides et autres déblais de façon que ces derniers échappent aux soupçons et constat des responsables. C'est là d'autres «errements» de la part de certains constructeurs parce qu'une barrière de chantier est normalement recommandée pour protéger et sécuriser des travaux et non des déchets. A chaque fois, les responsables locaux font des descentes sur les chantiers et des mises en demeure sont adressées aux défaillants mais force est de s'apercevoir que le phénomène a plutôt l'air de persister depuis un certain temps notamment au niveau de certaines parties périphériques du chef-lieu.

Université d'Oran 1 «Ahmed Ben Bella»

## Un quatrième label pour un projet innovant

L'université d'Oran 1 «Ahmed Ben Bella» a obtenu un label pour un projet innovant attribué par le ministère de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, a-t-on appris de cet établissement d'enseignement supérieur. Il s'agit d'un nouveau projet intitulé «Aalimni» (informe-moi), développé par un étudiant de la faculté des sciences humaines et des sciences islamiques de l'Université d'Oran 1. Ce projet figure parmi les initiatives distinguées ayant reçu le label de «Projet innovant» dans le cadre du décret ministériel 12-75 relatif au programme «Diplôme-Startup/Diplôme-Projet innovant», a indiqué le professeur Hassan Omar Rouane, directeur de l'incubateur de l'université.

Le projet «Aalimni» propose une application et une plateforme numérique visant à faciliter la communication entre les journalistes et les responsables de communication, a-t-il expliqué. Cette solution numérique contribue à économiser du temps et des efforts grâce à des outils permettant aux professionnels des médias d'accéder rapidement et de manière organisée aux informations, a expliqué la même source. Deux autres projets parmi les trois précédemment labellisés par l'université ont été créés par des étudiants de l'Institut des sciences et des technologies appliquées. Le premier, intitulé



«Smart CNC», est un dispositif compact de commande numérique intégré, conçu pour des opérations de fabrication précises sur divers matériaux comme le bois, le verre, le plastique et le cuivre. Le deuxième, «Focus CNC», est une machine laser CNC qui allie haute performance et coût abordable, offrant des usages polyvalents pour la gravure et la découpe laser sur différents matériaux, notamment le bois et le cuir, a-t-on ajouté de même source. Le troisième projet, intitulé «Mirai Solution», a été élaboré par deux chercheurs du département de pharmacie. Il vise à améliorer l'efficacité des nanoparti-

cules pour protéger les patients et réduire les inflammations causées par la thrombose. Ces projets innovants, ayant obtenu un label, s'inscrivent dans le cadre des projets de fin d'études de l'année universitaire précédente (2023-2024). Selon la même source, les inscriptions à l'incubateur pour cette année universitaire sont en cours. Depuis le début de l'année, l'incubateur a enregistré 100 inscriptions d'étudiants souhaitant bénéficier d'un accompagnement dans le cadre du décret ministériel 12-75, a indiqué le professeur Rouane, ajoutant que les inscriptions restent ouvertes.

Hassi Ben Okba

## Cambriolage d'un appartement en plein jour

Par YUCEF CHAIBI

L'appartement d'une citoyenne, fonctionnaire de son état, a été victime d'un cambriolage par une bande d'individus qui ont vandalisé et détruit plusieurs objets à l'intérieur de la demeure, alors qu'elle et son fils se trouvaient à l'extérieur. La victime, à son retour, a découvert les faits et a aussitôt porté plainte auprès de la gendarmerie de la commune de Hassi Ben Okba au sujet de ce cambriolage afin que soit déclenchée une enquête, pouvoir identifier les auteurs et récupérer les

biens dérobés. Aussitôt le vol découvert, les services de la brigade de gendarmerie, dépêchés au domicile de la victime, ont procédé à toutes les opérations de constat, de prise d'empreintes digitales, de collecte de preuves et d'indices pouvant aider à identifier le ou les auteurs de ce cambriolage. On assiste à une prolifération inquiétante des cambriolages, vols et agressions ainsi que le maniement et le port d'armes blanches baïonnette, couteaux à cran d'arrêt, sabres et épées qui inquiètent le citoyen et semblent faire partie du quotidien. La

calme semble avoir déserté la cité depuis plusieurs mois, cette cité autrefois paisible, est devenue un terrain fertile pour le cambriolage, le trafic de stupéfiants et les agressions. Les gangs de quartier qui y opèrent, transforment progressivement la cité en plaque tournante de tous les fléaux, imposant un climat de violence et d'insécurité qui ne fait qu'empirer. Ainsi, les résidents impuissants assistent quotidiennement à des scènes de violence qui donnent l'impression d'une époque révolue. Les habitants décrivent une cité où règne une insécurité palpable.

Lutte contre la grippe saisonnière

## L'EHU lance une campagne de vaccination

Comme chaque année, à l'approche de la saison hivernale, différentes structures de santé à Oran, se lancent dans des campagnes de vaccination contre la grippe saisonnière. Au niveau de l'établissement hospitalier universitaire « Novembre 54 » d'Oran, la campagne a déjà commencé depuis le 15 octobre et s'étalera jusqu'au premier trimestre de la nouvelle année. De sources officielles, on apprend que 87 personnes ont bénéficié de cette vaccination. Cette dernière a touché les personnes âgées et les patients atteints de maladies chroniques dont des diabétiques, des patients souffrant d'hypertension, des patients cardiaques, des patients ayant des maladies pulmonaires, des femmes enceintes ainsi que tous les agents du secteur de la santé y compris les médecins, les infirmières et le personnel médical. La même source rapporte que 11 doses de vaccin contre la grippe saisonnière ont été injectées aux personnes âgées de plus de 65 ans, 39 doses pour les personnes souffrant de maladies chroniques, 27 doses pour les employés de l'établissement, 04 au profit des pèlerins et 04 à des gens de passage. Notons que la campagne en question se poursuivra jusqu'au 1er trimestre de l'année 2025, chaque jour de 8h30 à 12 h.

A.Kader

Croissant Rouge - Université d'Oran 2

## Création du Prix Emir

### Abdelkader pour le droit international et humanitaire



Le Croissant-Rouge algérien (CRA) et l'Université d'Oran 2 Mohamed-Benahmed ont signé, jeudi à Oran, une convention portant création du Prix Emir Abdelkader pour le droit international et humanitaire, qui sera décerné, à partir de 2025, à des travaux en lien avec ce domaine, a-t-on appris de la présidente du CRA, Ibtissem Hamlaoui. Dans son allocution prononcée lors de la cérémonie de signature, qui s'est tenue à l'Université des sciences et de la technologie Mohamed-Boudiaf d'Oran, en marge de la célébration de la Journée mondiale du volontariat, Mme Hamlaoui a souligné que "ce Prix rend hommage aux efforts de l'Emir Abdelkader pour la promotion de la paix dans le monde et la défense des primés". "Le Prix aura d'abord une dimension nationale, avant de devenir un Prix international, dans les prochaines années, en collaboration avec le Comité international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge", a-t-elle fait savoir. De son côté, le Recteur de l'Université d'Oran 2, le Dr Ahmed Châalal, a salué la signature de cette convention conclue entre les deux institutions, qui "s'inscrit dans le cadre de l'accord-cadre signé en 2022 entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le Croissant-Rouge algérien, et qui permettra la création et l'attribution d'un Prix annuel dans le domaine du droit international humanitaire du nom de l'Emir Abdelkader". Il a ajouté que "la convention signée aujourd'hui entre l'Université d'Oran 2 et le Croissant-Rouge algérien confie aux enseignants en droit international de la Faculté de droit et des sciences politiques la mission d'élaborer des critères académiques et scientifiques pour l'attribution du Prix, déterminer sa valeur financière, qui sera accordée par le comité national du CRA, et de sélectionner, chaque année, les personnalités ou institutions qui le méritent".

## Journée mondiale des handicapés à Chlef Le wali distribue un important lot d'appareils

La célébration de la Journée mondiale des personnes aux besoins spécifiques a été célébrée, ce 03 décembre 2024, un 03 décembre dédié aux handicapés; dans ce cadre, une célébration au niveau du Centre Culturel Islamique (CCI) s'est déroulée en présence du wali Brahim Ghemired, en compagnie de plusieurs personnalités civiles et militaires. Cette journée a été très attendue par les handicapés et plus particulièrement par ceux dans le besoin d'un appareil soit pour se déplacer, pour entendre, pour voir mieux, bref... un appareil qui sera d'un grand soulagement pour l'handicapé, des handicapés auxquels l'Etat a répondu positivement à leur attente car des chaises roulantes à motricité électrique, des chaises roulantes à motricité manuelle, des prothèses auditives et des lunettes de vue ont été distribués, des appareils qui ont donné une joie immense aux bénéficiaires. Une Journée mondiale des handicapés qui est une occasion de réaffirmer les principes de base propres à l'handicapé comme le droit à l'éducation et au travail, une prise en charge de cette frange des handicapés qui n'est nullement négligée au niveau de la wilaya de Chlef car tout est appliqué à la lettre par les responsables. Ainsi, 11.389 handicapés perçoivent une prime de 12.000 DA mensuellement, des écoles spécialisées, des handicapés scolarisés au sein des écoles, collèges et lycées avec les élèves normaux à la grande joie des parents.

A. BOUKHTACHE

## Foire des produits de la ruche à Chlef Plus de 30 exposants de miel et de matériel apicole

En collaboration avec les services agricoles, l'Association "El Djemhouria" des apiculteurs de la wilaya de Chlef a organisé du 1er décembre au 05 décembre en cours, une manifestation foraine qui a connu une grande affluence. Un produit de la ruche qui est présenté à la vente dans des pots, des bouteilles d'un litre, d'un demi-litre et dans des boîtes. Selon le président de l'Association des producteurs de miel de la wilaya de Chlef, cette 10ème édition d'exposition du miel est forte de 30 exposants, issus de 10 wilayas du pays qui sont venus vendre leur miel car la qualité nutritive du miel diffère d'une wilaya à une autre, du point de vue du butinage des abeilles. Un butinage duquel dépend la valeur nutritive du miel. A titre d'exemple, le meilleur miel très demandé et qui coûte très cher, est celui du jujubier (N'begue). Viendront ensuite ceux de la forêt (Assel El Ghaba), de l'eucalyptus, de l'oranger, de la carotte sauvage (Sanaïria), des arbres et des plantes au sein desquels butinent les abeilles. À côté des apiculteurs, des vendeurs de matériels apicoles proposent des ruches toutes faites, des vêtements de protection contre les dards d'abeilles, des lève-cadres, des enfumoirs et des extracteurs de miel des rayons. Du miel pur d'abeilles car les organisateurs de cette manifestation ne permettent à aucun exposant de proposer un miel truqué, c'est-à-dire un miel auquel il a été ajouté du sucre fondu.

A. BOUKHTACHE

## Tlemcen

### Saisie de 1.300 unités de boissons alcoolisées



Dans le cadre de la poursuite et de l'intensification des efforts sur le terrain par les équipes douanières opérationnelles, les éléments des brigades polyvalentes des Douanes de Benbadis et Ras El Ma, relevant de l'Inspection divisionnaire des Douanes de Sidi Bel-Abbès et opérant sous la Direction régionale des Douanes de Tlemcen, ont saisi 1.320 unités de boissons alcoolisées de divers types et tailles. Cette opération reflète les efforts continus des agents des Douanes pour combattre toutes formes de contrebande et de commerce illégal. Grâce à leur vigilance et leur engagement, les Douanes algériennes s'affirment comme une barrière efficace contre les activités illicites, contribuant ainsi à la sécurité économique et sociale du pays. **AMMAMI M.**

## Mostaganem

### Rencontre régionale sur le suivi de la campagne labours-semelles

Par Charef Kassous

Conformément aux engagements du Président de la République de mettre fin aux importations de blé dur à partir de 2025, des rencontres régionales ont eu lieu à travers le territoire national, visant à mettre l'accent sur l'impératif d'accompagner les agriculteurs pour le suivi et l'évaluation de la campagne labours semelles 2024/2025. En effet, la wilaya de Mostaganem a abrité cette matinée, au niveau de la salle de conférences, la rencontre régionale Ouest pour suivre et évaluer les objectifs arrêtés dans la stratégie d'aller vers une hausse des rendements de la production du blé en Algérie. Ce rassemblement régional, réunissant tous les acteurs du domaine, a été organisé sous le patronage du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et sous l'égide du wali Ahmed Boudouh. Des hauts responsables sont venus rencontrer les professionnels du secteur de la céréaliculture afin de faire une appréciation objective de la campagne 2024/2025. Afin d'arriver à un rapport objectif de la situation des labours semelles de cette année, ont été présents Mr Messaoud Bendridi, Directeur Général de la production agricole, Mr Mohamed Belabdi, DG de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAI), M. Cherif Benhabiles, DG de la CNMA, Mr Mohand Bourai, DG de la Banque BADR, le Secrétaire général de la Chambre Nationale de l'Agriculture, les présidents des coopératives, les présidents des Chambres de wilayas



ريّة الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
لحة والتنمية الريفية والصيد البحري  
ة والتنمية الريفية والصيد البحري وإشراف السيد والي ولاية مد  
حملة الحرث والبذر للموسم الفلاحي 2024

de l'Ouest, les directeurs de wilaya des services agricoles et les professionnels du domaine. L'ouverture de la rencontre a été donnée par le wali de Mostaganem avec une allocution à travers laquelle il a mis en valeur les dimensions stratégiques de la politique des pouvoirs centraux par rapport au développement de la filière céréalière. Le wali s'est focalisé sur la dynamique économique nationale, assurant qu'atteindre l'autosuffisance céréalière est le but que s'est fixée l'Algérie. Il est certain, affirmera-t-il, que la céréaliculture est un levier important non seulement pour la garantie alimentaire mais surtout pour conforter l'économie nationale par les richesses qu'il génère. Il dira, entre autres que l'Etat table sur le secteur et apporte aux professionnels des facilitations, les encourageant à redoubler d'effort pour atteindre les objectifs escomptés. Le chef de l'exécutif a rappelé que cette rencontre d'évalua-

tion est un outil qui va permettre au secteur de rester dans la perspective du schéma stratégique inscrit dans la vision profonde du Président de la République. A son tour, le DG de la production agricole a mis l'accent sur cette rencontre pour évoquer son importance. Il s'est focalisé sur les défis du gouvernement algérien à bien mener cette campagne de labours-semelles. Il ajoutera que la relance de la filière céréalière et l'augmentation de la production de blé nécessitent un effort conjugué. Et de poursuivre: "Assurer un haut niveau de disponibilités céréalières a toujours été un objectif déclaré et reste un défi majeur des pouvoirs centraux algériens". Des échanges centrés sur les préoccupations des professionnels ont eu lieu, lors de la séance à huis clos et se sont soldés par des décisions permettant une évaluation réelle de la situation de la campagne labours-semelles en cours.

## Le PDG du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, à Adrar

### Pour un accompagnement énergétique efficace aux exploitations agricoles et projets industriels

Le Président-directeur général (PDG) du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, a affirmé, mardi à Adrar, que ses services veillent à approvisionner les exploitations agricoles et les projets industriels de la région en électricité et en gaz, en sus des habitants des zones reculées. Lors d'une visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya pour s'enquérir des projets d'électrification des grandes exploitations agricoles dans la wilaya, M. Adjal a réitéré l'en-

gagement du groupe à accompagner ces exploitations en termes d'énergie, en vue d'améliorer leur performance économique. Supervisant l'opération de raccordement d'une exploitation agricole relevant du Groupe public Agro-Industries (AGRODIV), dans la commune de Tamentit (à l'Est de la wilaya), le Pdg a précisé que les services de Sonelgaz avaient raccordé plus de 5.000 exploitations agricoles au réseau électrique, en attendant le raccordement de 2.500 autres, en vue d'atteindre près de 8.000 exploitations raccordées au niveau de la wilaya, affirmant la disponibilité de l'électricité en quantités suffisantes pour alimenter les opérateurs, en application des orientations de Hautes autorités du pays. M. Adjal a reçu des explications détaillées sur les projets de raccordement électrique des grandes exploitations agricoles relevant des groupes AGRODIV, SONATRACH et COSIDER dans la wilaya d'Adrar, dont le taux d'avancement global a dépassé 80%. Lors de cette visite, le PDG de Sonelgaz a supervisé les travaux de raccordement de l'exploitation agricole Dunaysir, fruit d'un partenariat algéro-turc, où le rythme soutenu des travaux d'électrification de cette exploitation a été salué, notamment par le partenaire turc qui n'a rencontré aucune diffi-

culté pour l'entrée en service et en production de l'exploitation. M. Adjal s'est également enquis des travaux de raccordement à l'électricité du projet intégré algéro-qatari "Baladna" pour la production du lait en poudre dans la commune de Timokten, le plus grand projet agricole en Algérie (à l'est de la wilaya), où une centrale électrique à turbine à gaz mobile est en cours de réalisation. Cette opération à laquelle ont contribué les différentes filiales de Sonelgaz permettra de garantir un accompagnement énergétique efficace à ce projet stratégique. Dans ce cadre, le PDG de Sonelgaz a précisé que cette opération avait été au centre des travaux d'une réunion tenue, début octobre dernier, au siège du ministère de l'Energie et des Mines et des Energies renouvelables, lors de laquelle ont été rappelées les instructions des Hautes autorités du pays sur la nécessité de raccorder ce projet prometteur et important au réseau d'électricité. M. Adjal poursuit, mercredi, sa visite d'inspection dans cette wilaya, pour procéder à la pose de la première pierre de projets énergétiques et à la mise en service d'autres projets relatifs aux opérations de raccordement au gaz et à l'électricité, outre l'inspection de structures de services relevant du groupe.



Médéa

## Production attendue de plus de 33 mille quintaux d'olives

Une production de plus de 33 mille quintaux d'olives est attendue à Tablat, dans le nord-est de Médéa, au titre de la campagne de récolte 2024/2025, a-t-on appris mardi, auprès de la subdivision agricole de cette daïra. La quantité d'olives devant être engrangée durant la présente campagne de cueillette représente le double de la production obtenue au cours de la campagne 2023/2024 qui était de 16.777 quintaux, a relevé la subdivisionnaire de l'agriculture de la daïra de Tablat, Salima Djaghdeli, en marge de la visite du wali à une huilerie de la commune de Mezghena. Selon cette responsable, le volume d'huile obtenu après trituration atteindra les 600 mille litres cette campagne, contre près de 252 mille litres durant la campagne 2023/2024. Le rendement au quintal est passé de 15 litres l'année dernière, à 22 litres pour la présente saison agricole grâce aux pluies enregistrées aux mois de septembre et octobre derniers. La surface réservée à l'oléiculture à travers les communes d'El-Aissaouia, El-



Haoudine, Tablat et Mezghena (Daïra de Tablat) s'étend sur 1750 hectares englobant près de deux cent mille oliviers. La même daïra compte neuf huileries. L'activité oléicole dans la wilaya de Médéa couvre une superficie de 8 mille hectares constituée de petites parcelles ventilées à travers plusieurs communes du nord-est et l'est, principalement dans les daïra de Tablat, Beni-Slimane et El-Azzizia. Ces régions produisent en moyenne 70 mille quintaux, voire plus

en période de bonne pluviométrie, avec une quantité d'huile d'environ huit cent mille litres, a précisé Mme Djaghdeli. Le chef de l'exécutif local, Djilali Doumi, a invité les responsables du secteur agricole à Tablat à redoubler d'efforts et à multiplier les actions de proximité en direction des oléiculteurs de la région afin de les inciter à augmenter les superficies dédiées à cette culture et contribuer à développer davantage les activités en relation avec la filière.

Béjaïa

## Une production de plus 13 millions de litres d'huile d'olive attendue

Une production de pas moins de 13 millions de litres d'huile d'olive est attendue à la fin de la campagne oléicole en cours dans la wilaya de Béjaïa, selon les prévisions de la direction des services agricoles (DAS) communiquées lundi. Les prévisions de la production de l'huile d'olive ont été revues à la hausse par rapport à celles annoncées à la veille du lancement de la campagne et qui étaient établies à environ 12 millions de litres, a indiqué la même source à l'APS. Cette révision a été faite sur la base des rendements prometteurs constatés dans la région orientale de la wilaya, réputée pourtant ne pas être un bassin à haute performance, est-il précisé. Sur une superficie de 8723 ha, il a été collecté près 111.000 quintaux d'olives dont 480 quintaux d'olives de table et 110.456 d'olives à huile, a relevé la même source, soulignant

que la trituration d'une partie de cette production, soit 37.189 quintaux, a donné lieu à une jauge de 7.132 litres, représentant un rendement de 19,18 litres par quintal. Un résultat « hautement apprécié », a estimé la DAS, rappelant que la saison dernière a affiché des résultats bien modestes, parfois ne dépassant pas les six (6) litres par quintal dans plusieurs vergers situés dans cette région orientale.

Aussi, l'entrée en production ces jours-ci des vergers de la Soummam, à l'ouest de Béjaïa, considérés comme la cuve oléicole majeure de la wilaya, notamment les régions de Sidi-Aich, Seddouk, Akbou, Ighil Ali et Tazmalt, laisse présager des cueillettes amples et des rendements qui le sont tout autant, a-t-on fait remarquer. Alors que la cueillette se poursuit et s'étendra jusqu'à janvier 2025, certains producteurs et

transformateurs font cas d'ores et déjà de niveaux de productions assez élevés, ayant atteints de façon inattendue par endroit pas moins de 25 litres par quintal. La raison en est que, après avoir souffert des effets de la sécheresse durant plusieurs mois, les vergers se sont ragaillardis grâce aux chutes de pluies du mois de septembre, arrivées à un moment opportun pour gorger l'olive d'eau et annihiler son apparence chétive, source d'un souci général pour les cultivateurs. Avec un verger de 5,1 millions d'oliviers sur une superficie de 52.000 hectares, Béjaïa est le premier bassin oléicole national. Son état impacte de façon décisive la disponibilité de l'olive et de l'huile et partant leurs prix sur le marché, selon les spécialistes du secteur. Béjaïa dispose de 400 huileries pour triturer sa dizaine de variétés d'olives, rappelle-t-on.

Tronçon ferroviaire El Harrach-El Afroun

## Les travaux de modernisation avancent à un rythme soutenu

Les travaux de modernisation du tronçon ferroviaire reliant El Harrach (Alger) et El Afroun (Blida) avancent à un rythme soutenu, a fait savoir un responsable à l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), soulignant l'importance de ce projet pour améliorer la fluidité du trafic ferroviaire sur cette ligne. Dans une déclaration à l'APS, le directeur central et chargé de la communication à l'ANESRIF, Abdelkader Mazar a indiqué que les travaux au niveau du tronçon El Harrach-El Afroun, qui s'étend sur une distance de 58,5 km, avancent malgré la

complexité de l'opération qui se déroule par intermittence, étant effectuée sur une ligne en exploitation et qui connaît un trafic ferroviaire dense, a-t-il dit. Il a précisé que les interventions se font souvent la nuit, en coordination permanente avec l'entreprise d'exploitation. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du projet d'aménagement du réseau ferroviaire d'Alger et de sa banlieue, sur une distance de 127 km. Dans le cadre de ce projet, des travaux sont en cours actuellement pour la modernisation du tronçon reliant Birtouta et Boufarik sur une distance de 9 km, du tronçon reliant El Harrach et Gué de Cons-

tantine sur une distance de 7,4 km et du tronçon reliant Blida et Beni Merad, sur une distance de 9,9 km, ajoute M. Mazar. En outre, le projet prévoit en outre la modernisation des lignes principales au niveau des stations et lignes de service, d'une longueur de 37,6 km, selon le responsable qui a souligné que les travaux comprennent également l'aménagement de la ligne ferroviaire, des traverses bétonnées et du pavé. Ce projet vise à améliorer les services de transport ferroviaires à Alger et sa banlieue en conférant davantage de fluidité au trafic ferroviaire et en augmentant leur vitesse entre les stations.

Sûreté d'Alger

## Saisie de 3240 comprimés psychotropes à El Harrach

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger (SWA) ont arrêté, au cours de la semaine passée, un individu impliqué dans une affaire de trafic de drogue, et saisi 3240 comprimés psychotropes, a indiqué, mercredi, un communiqué des mêmes services. "Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger (SWA), représentés par la Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Bourouba relevant de la circonscription administrative d'El Harrach, ont arrêté, un individu impliqué dans une affaire de trafic de drogue et saisi 3240 comprimés psychotropes", précise le communiqué. L'opération, menée sous la supervision du parquet territorialement compétent, est intervenue suite à l'exploitation d'une information faisant état de mouvements suspects d'un individu dans un quartier à El-Harrach. Les investigations ont permis l'arrestation du suspect et la saisie de 3240 comprimés psychotropes. Le mis en cause a été présenté devant le parquet territorialement compétent, pour trafic de drogue, conclut le communiqué.

Blida

## 02 personnes arrêtées

### pour détournement de marchandise subventionnée

Deux (2) suspects dans une affaire de détournement d'une marchandise subventionnée (Blé) de sa destination ont été arrêtés par les services de la gendarmerie nationale de Blida, a-t-on appris mardi, auprès de ce corps sécuritaire. Les deux suspects ont été interpellés par la brigade territoriale de la gendarmerie nationale de Beni Tamou, pour «abus de confiance, détournement d'une denrée subventionnée de sa destination et constitution d'une association de malfaiteurs dans le but de préparer un délit d'atteinte à l'économie nationale», selon la même source. L'opération a été réalisée suite à des informations parvenues aux services de la gendarmerie nationale portant sur le détournement d'une quantité de blé d'importation, estimée à 334 qx, en provenance du port de Béjaïa, d'une valeur de plus de 2 millions de DA. Les investigations menées dans cette affaire ont permis l'arrestation de deux (2) personnes, dont une employée à la Coopérative de céréales et légumes secs (CCLS) d'El Affroun, en plus de l'identification d'un troisième suspect actuellement en état de fuite. Les suspects seront déférés devant le procureur de la République près le tribunal d'El Affroun, a conclu la même source.

Autoroute Est-ouest à Djebahia (Bouira)

## Déviations temporaires

### de la circulation

### des véhicules poids-lourd

La circulation des véhicules poids-lourd sur l'Autoroute Est-ouest à Bouira, sera déviée temporairement à partir de jeudi, d'Oued Rekham vers la route nationale RN 5 sur sa voie menant vers Alger, en prévision du lancement des travaux d'entretien sur le long de la pente de Djebahia, a-t-on appris auprès de la direction des travaux publics (DTP). Dans une déclaration à l'APS, le directeur des travaux publics Nouredine Gasmî, a précisé que la circulation sera déviée vers la RN5, d'Oud Rekham jusqu'à Kadiria, où les conducteurs du poids-lourd "peuvent reprendre l'Autoroute le plus normalement". Le même responsable a expliqué en outre que cette décision a été prise pour permettre le lancement des travaux d'entretien sur le long de la pente autoroutière de Djebahia, qui connaît encore des dégradations sur la chaussée malgré les différentes opérations de réhabilitation menées auparavant. "Cette déviation est temporaire, et elle se poursuivra jusqu'à la fin des travaux de réhabilitation", a précisé le DTP, qui a appelé les conducteurs des véhicules poids-lourd à prendre toutes les mesures de prévention nécessaires afin d'assurer une circulation normale sur la RN5 jusqu'à Kadiria.

Coupe d'Algérie 2024-2025 (dames)

## Le tirage au sort fixé au lundi 6 janvier

Le tirage au sort des différents tours de la Coupe d'Algérie féminine de football 2024-2025 (seniors, U19, et U16), se déroulera le lundi 6 janvier 2025 à partir de 10h30, au siège de la Fédération algérienne (FAF) à Dely-Brahim (Alger), a indiqué l'instance fédérale dans

Touché à une cuisse  
**Benrahma déclare forfait pour le match contre Angers**



L'international algérien de l'Olympique Lyonnais, Saïd Benrahma, touché à une cuisse, déclare forfait pour le match en déplacement, face à Angers SCO ce samedi. «Benrahma est indisponible pour le déplacement à Angers samedi», a annoncé jeudi l'entraîneur lyonnais, Pierre Sage, en conférence de presse, sans donner plus de détails sur la blessure. Touché face à Nice dimanche dernier (4-1), Benrahma a été remplacé à la mi-temps. Le natif d'Aïn Témouchent a ressenti une gêne à une cuisse. Il ne s'est pas entraîné ce jeudi matin à Décines. Selon L'Equipe, l'ancien Niçois devrait en revanche être de retour pour la réception des Allemands de l'Eintracht Francfort, le jeudi 12 décembre (21h00), lors de la 6e journée de la Ligue Europa. Benrahma compte 14 apparitions depuis le début de la saison avec l'OL, toutes compétitions confondues, pour un bilan de 2 buts et 4 décisives.

une circulaire adressée aux présidents de Ligues et aux clubs. Le tirage au sort concernera tous les tours nationaux: 1/8es de finale, 1/4 de finale, et demi-finales. Le premier club tiré jouera à domicile, précise la même source. La FAF a souligné que les 1/8es de finales sont fixés aux 24 et 25 janvier 2025, alors que les matchs des 1/4 de finales se joueront les 7 et 8 février 2025. Les demi-finales, quant à elle, sont programmées les 11 et 12 avril 2025. Le détenteur du trophée n'est autre que la formation du CF Akbou, vainqueur le 3 mai dernier en finale face au CS Constantine (0-0, aux t.a.b: 5-4), au stade Salem Mebrouki de Rouiba. Par ailleurs, la FAF procédera également, le lundi 6 janvier 2025, au tirage au sort de la Coupe d'Algérie 2024-2025 des jeunes catégories garçons (U19, U17, et U15) à partir de 13h00, au même lieu. Les orga-

nisateurs procéderont au tirage des 1/16es de finale, 1/8es de finale, 1/4 de finale, et demi-finales. Les rencontres se joueront sur des terrains neutres qui seront désignés par la Commission de la Coupe d'Algérie. Les 1/16es de finale se joueront les 24 et 25 janvier 2025, les 1/8es de finales les 7 et 8 février 2025, alors que les 1/4 de finale sont fixés aux 21 et 22 février. Le dernier carré est programmé les 11 et 12 avril 2025. Pour rappel, le tirage au sort des 1/32es de finale de la Coupe d'Algérie (seniors), aura lieu jeudi 12 décembre à partir de 17h30 au cercle de l'Armée de Beni Messous (Alger). Ce tour verra l'entrée en lice des clubs de Ligue 1 Mobilis, en plus des équipes qualifiées à l'issue des rencontres du dernier tour région disputé le week-end dernier, et marqué par l'élimination de 13 formations du championnat de Ligue 2 amateur.

OGC Nice

## Boudaoui est malade

L'international algérien de l'OGC Nice, Hicham Boudaoui, n'a pu s'entraîner cette semaine avec son équipe. Boudaoui est tombé malade et pourrait manquer le match contre Le Havre samedi (19h00) pour le compte de la 14e journée du championnat de France de Ligue 1 de football, rapporte le quotidien sportif L'Equipe. L'ancien joueur de Paradou AC n'a pas été épargné par les blessures depuis le début de la saison, puisqu'il a été victime en septembre d'une entorse du ligament latéral interne du genou gauche, le privant de deux matchs avec Nice, ainsi que de deux journées des qualifications de la CAN 2025. Remis d'une lésion aux ischioles, il avait repris la compétition le 24 novembre dernier, lors de la victoire décrochée à domicile face au RC Strasbourg (2-1), en clôture de la 12e journée de la Ligue 1 française de football. Le joueur algérien de 25 ans s'est blessé à nouveau avant la précédente trêve internationale de novembre, ce qui l'a contraint de fai-



re l'impasse sur trois matchs des « Aiglons » en championnat de France et deux matchs des Verts. Pour rappel, Boudaoui avait manqué les deux derniers matchs de l'équipe nationale aux qualifications (groupe E) de la CAN 2025 : en déplacement face à la Guinée équatoriale à Malabo (0-0) et contre le Liberia à Tizi Ouzou (5-1).

## Distinction des élites sportives nationales militaires Le président de la République préside la cérémonie



Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, mercredi, au Palais du Peuple (Alger) la cérémonie de distinction des élites sportives nationales militaires qui ont participé aux Jeux africains militaires à Abuja (Nigeria). La cérémonie a débuté par l'exécution de l'hymne national, suivie d'une allocution prononcée, à cette occasion, par le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha. Cette cérémonie de distinction se tient en présence des hauts responsables de l'Etat, de membres du Gouvernement et de cadres supérieurs de l'Etat. A son arrivée au Palais du Peuple, le président de la République a été accueilli par le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, le Commandant de la Garde Républicaine, le Général d'Armée Ben Ali Ben Ali, ainsi que les Commandants des Forces de l'Armée nationale populaire et le Commandant de la 1ère Région militaire. Le président de la République avait félicité ces élites sportives suite à la deuxième place qu'elles ont décrochée au niveau africain avec 96 médailles, dont 53 en or. "Un résultat qui reflète le haut niveau et le professionnalisme de notre élite militaire, ainsi que le niveau de la formation dont bénéficient tous les membres de l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, dans les différentes armes", avait écrit le président de la République dans son message de félicitations.

Mondial-2025 de Volley (U21)

## Les Algériennes dans le groupe C

La sélection algérienne féminine de volley-ball des moins de 21 ans (U21) a été versée dans le groupe C des Championnats du monde de la catégorie, prévus du 7 au 17 août à Surabaya en Indonésie, a-t-on appris jeudi auprès de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB). Outre l'Algérie, le groupe C est composé de l'Italie, de la Turquie, de l'Egypte, de la Pologne et de la République Tchèque. Le rendez-vous mondial de l'Indonésie verra la participation de 24 sélections réparties en quatre groupes de six pays. Le groupe A est composé de l'Indonésie, pays organisateur, de l'Argentine, de la Serbie, du Pérou, du Canada et du Vietnam. Dans le groupe B figure les sélections de la Chine, des Etats-Unis, du Mexique, de la République dominicaine, de la Corée du Sud et de la Croatie. Le groupe D comprend les représentants du Brésil, du Japon, de la Tunisie, de la Thaïlande, du Chili et de la Bulgarie. La sélection algérienne féminine des moins de 21 ans (U21) a composé son billet au Mondial d'Indonésie à la faveur de sa médaille de bronze décrochée lors des championnats d'Afrique de la catégorie, organisée le mois d'août dernier en Tunisie. De son côté, la sélection algérienne masculine des U19 prend part également aux championnats du monde qui auront lieu du 24 juillet au 3 août à Tashkent en Ouzbékistan. Les Algériens ont été versés dans le groupe B, en compagnie de la France, de la Bulgarie, du Japon, de la Chine et du Canada. Le groupe A se compose des sélections de l'Ouzbékistan, de l'Argentine, du Pérou, du Pakistan et de la Turquie. Les équipes de l'Irlande, de l'Italie, de l'Egypte, de la Tunisie, de la Pologne et de l'Espagne figurent dans le groupe C. Le groupe D comprend les sélections des Etats-Unis, de la Corée du Sud, du Brésil, de la Colombie, de Cuba et de la Finlande.

FAF - ACA

## La coopération au menu d'une rencontre Sadi-Hersi



Les moyens de coopération entre la Fédération algérienne de football (FAF) et l'Association des Clubs Africains (ACA), ont été au menu des discussions entre les présidents des deux parties, a indiqué jeudi l'instance fédérale sur son site officiel. Selon la même source, "le président de la

FAF Walid Sadi a reçu le président de l'Association des Clubs Africains (ACA), Saïd Ally Hersi et sa délégation. Les discussions ont porté sur les moyens de coopération entre la FAF et l'ACA". Le président de l'Association des Clubs Africains (ACA) effectue depuis mercredi une visite de travail en Algérie.

www.lecarrefourdalgerie.dz



2

11h00 Téléshopping samedi	06h00 Le 6h info
11h45 Petits plats en équilibre	06h30 Télématin
11h50 Les douze coups de midi	08h00 Journal
12h50 Petits plats en équilibre	08h30 Télématin
12h55 Météo	09h25 Consomag
13h00 JT 13h	09h30 Notre-Dame la réouverture
13h40 Reportages découverte	12h55 Journal
14h50 Reportages découverte	13h00 Journal
16h10 Les Docs du week-end	13h30 Journal
17h15 Star Academy, la quotidienne	13h34 C'est bon à savoir
18h00 50mn Inside	13h35 Les métiers d'art de Notre-Dame
19h00 50mn Inside le mag	13h40 Notre-Dame Résurrection
19h50 La mi-temps lecture	15h50 Notre-Dame la réouverture
20h00 JT 20h	18h30 Notre-Dame la réouverture
20h45 Darooma	21h10 Notre-Dame la réouverture
20h50 Super Loto	23h30 Quelle époque !
20h55 Quotidien express	01h10 Planète Rap
21h05 Météo	02h00 Astrid et Raphaëlle
21h10 Star Academy	02h50 Astrid et Raphaëlle
23h30 Star Academy	03h45 Ça commence aujourd'hui
01h10 Tirage de l'EuroMillions	
01h15 Vendredi, tout est permis avec Arthur	
03h05 Programmes de la nuit	



3

07h28 En aparté	10h35 Outremer.gourmand
08h00 Hippocrate	11h50 Outremer.l'info
08h53 Hot Ones	12h00 Enquêtes de région le mag
09h26 Furiosa : Une saga Mad Max	12h15 ICI 12/13
11h50 La boîte à questions	12h55 Cosy, le mag déco
11h57 Têtâtête(s)	13h35 Samedi d'en rire
12h28 Le cercle	14h35 Samedi d'en rire
13h15 Canal Sports Club	15h30 Samedi d'en rire
13h25 Football : Premier League	16h05 Stormers / Toulon
15h35 Chasse gardée	18h00 Expression directe
17h13 Un p'tit truc en plus	18h05 Expression directe
18h49 Voyages au bout de l'effort	18h10 Questions pour un champion
19h45 Canal Sports Club	19h00 ICI 19/20 édition toutes régions
19h58 Canal Foot Manager	19h55 Tout le sport
20h31 Journal des coupes d'Europe	20h20 Le geste cuisine
20h47 Canal Sports Club	20h30 Saveurs de saison
21h00 Paris FC / Paris-SG	20h35 Cuisine ouverte
22h56 Débrief Arkema Première Ligue	21h05 Les mystères du Clos des Lilas
23h13 Hot Ones	22h40 Les mystères des majorettes
23h54 40 ans de Canal+, les bonus	00h47 Cinéma de minuit
01h39 Sauvage : Canicule 2	00h50 Marius
	02h55 La p'tite librairie



arte

06h15 M6 Kid	11h30 Bienvenue à Saint-Moritz ! Luxe, neige et glisse
07h45 Absolutement stars	12h15 Bienvenue à Majorque ! L'île de la nostalgie
10h10 66 minutes : le doc	13h00 Bornéo, la forêt miraculée
10h55 66 minutes : grand format	13h45 Amazonie, les civilisations oubliées de la forêt
11h50 66 minutes : grand format	15h20 Marchés du monde
12h40 Météo	15h45 Bienvenue à Marrakech ! Magique, mystique et mondaine
12h45 Le 12.45	16h30 Invitation au voyage
13h30 Scènes de ménages	17h15 Rooibos, le thé rouge d'Afrique du Sud
14h25 Chasseurs d'appart'	17h50 Bulgarie : Une sorcière, des esprits et des bêtes
17h40 La grande semaine - 1re partie	18h35 Arte reportage
18h35 La grande semaine	19h30 Le dessous des cartes
19h40 Météo	19h45 Arte journal
19h45 Le 19.45	20h05 28 minutes samedi
20h25 Nos meilleures années	20h50 Grotte Chauvet : Dans les pas des artistes de la Préhistoire
21h10 Irrational	22h20 La grotte Cosquer : un chef-d'oeuvre en sursis
21h55 Irrational	23h20 Paludisme, enfin l'espoir
22h45 Irrational	00h15 Beth Gibbons dans "Passengers"
23h35 Irrational	01h05 Furyo
01h30 Programmes de la nuit	



3

21h10

## LES MYSTÈRES DU CLOS DES LILAS



Le corps sans vie de Mylène, pianiste de renommée mondiale de soixante ans, repose dans sa résidence campagnarde. Les indices révèlent une mort par asphyxie pendant son sommeil. La capitaine de gendarmerie Anna Lidman prend en charge l'enquête au moment où sa mère Catherine, reporter parisienne, débarque pour ses congés. Cette dernière s'impose dans l'investigation pour rédiger un article. Leur relation complexe se trouve mise à l'épreuve tandis qu'elles découvrent les tensions qui régissent l'univers musical.



21h10

## IRRATIONAL



Lors d'une séance de dédicace, un homme inquiet approche Alec. Sa fille Veronica a disparu depuis la veille. La police ne peut ouvrir d'enquête aussi tôt, encore moins pour une jeune femme majeure. Mais l'homme, admirateur du travail d'Alec, sent qu'il ne s'agit pas d'une disparition volontaire. Malgré ses réticences, Alec accepte de l'aider. Très vite, les parents de Veronica reçoivent un appel des ravisseurs, qui leur demandent une somme de 2,7 millions de dollars. Parallèlement, Rizwan doit prendre en charge le cours du professeur durant son absence.

arte

20h50

## GROTTE CHAUVET : DANS LES PAS DES ARTISTES DE LA PRÉHISTOIRE



Considérée comme un chef-d'oeuvre de l'Humanité, la Grotte Chauvet est surnommée "la Chapelle Sixtine de la Préhistoire". Découvertes il y a 30 ans, les centaines d'oeuvres qui ornent ses parois ont modifié nos idées sur l'évolution de l'art. Un mois par an, les chercheurs ont accès au site ardéchois pour y poursuivre leurs investigations. Associé aux avancées technologiques récentes - notamment la photogrammétrie, permettant de reconstituer la grotte en 3D...



**ORAN**  
23 | 13

Lever du soleil  
Coucher du soleil  
Humidité  
Vent

08h00  
05h49  
78%  
07 km/h

Alger	☀️	21-12
Constantine	☀️	18-07
Annaba	☀️	22-10
Ouargla	☀️	23-11
Mostaganem	☀️	23-14
Béchar	☀️	23 -08

En raison d'une escalade militaire dans le nord

## 115.000 syriens déplacés

Plus de 115.000 personnes habitant dans le nord de la Syrie ont été déplacées, ces derniers jours, en raison d'une nouvelle escalade militaire dans cette région, a indiqué mercredi aux médias le coordinateur humanitaire régional adjoint de l'ONU pour la Syrie, David Carden. "Cela fait une semaine que le nord de la Syrie est livré à une escalade militaire. Plus de 115.000 personnes ont été déplacées à Idlib et dans le nord d'Alep", a-t-il déclaré, à l'issue d'une visite à Idlib, ville située dans le nord-ouest de la Syrie. Mettant en garde, mardi, contre les retombées de cette nouvelle escalade en Syrie, le chef de l'ONU, Antonio Guterres, a indiqué que les Syriens méritaient un horizon politique qui les mènera à un avenir pacifique. "Les Syriens subissent un conflit depuis près de 14 ans. Ils méritent un horizon politique qui les mènera à un avenir pacifique, et pas à plus d'effusion de sang", a déclaré lundi Guterres, cité par son porte-parole, Stéphane Dujarric. Il a ajouté que M. Guterres est "alarmé par la récente escalade de violence dans le nord-ouest de la Syrie", qui a poussé des dizaines de milliers de personnes à fuir, appelant à une "cessation immédiate des hostilités". "Toutes les parties doivent faire leur possible pour protéger les civils et les infrastructures civiles, y compris permettre le passage en toute sécurité des civils qui fuient les hostilités", a poursuivi M. Dujarric. Dans ce contexte, le bureau des Affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) a indiqué qu'au 30 novembre, plus de 48.500 personnes avaient été déplacées à Idlib et dans le nord d'Alep, dont plus de la moitié des enfants, soit "une forte augmentation en comparaison aux 14.000 personnes" recensées le 28 novembre, faisant état d'une situation très évolutive.

Liban

## Le cessez-le-feu reste fragile

Le Coordonnateur résident des Nations unies et Coordonnateur humanitaire au Liban, Imran Riza, a souligné que le cessez-le-feu en cours au Liban, en proie à une agression sioniste depuis plus d'un an, "reste fragile", exprimant le soutien de l'ONU au gouvernement libanais "à tous les niveaux". S'exprimant à l'issue d'une visite sur le terrain mercredi à Nabatieh (sud), Imran Riza a estimé: "Si le cessez-le-feu constitue une pause vitale, il reste fragile. Les violations dans certaines zones et les tensions persistantes le long de la frontière suscitent de vives inquiétudes". "Un engagement international continu et une surveillance rigoureuse seront essentiels pour établir la stabilité pendant la période de cessez-le-feu de 60 jours et assurer la protection des civils", a-t-il souligné. Et de poursuivre: "la visite conjointe à Nabatieh reflète la forte collaboration entre le gouvernement libanais, les autorités locales et les partenaires humanitaires pour répondre aux besoins des personnes touchées par la violence et les hostilités des derniers mois". "Nous restons profondément conscients des vies perdues, parmi lesquelles des travailleurs de première ligne, des prestataires de soins de santé, du personnel humanitaire et des civils", a indiqué le responsable onusien. "Leur sacrifice souligne le besoin urgent de conditions sûres et sécurisées pour tous les acteurs humanitaires et les rapatriés", a-t-il ajouté. Selon ce responsable, "la reprise du Liban exige un effort unifié de toutes les parties prenantes".

AG de l'ONU

## Le Sahara occidental est une question de décolonisation

L'Assemblée générale (AG) des Nations unies a adopté, mercredi, lors de sa 79<sup>e</sup> session, une résolution sans vote concernant la question du Sahara occidental, inscrite à l'ordre du jour sous le point relatif à la mise en oeuvre de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples colonisés, dans laquelle, elle a réaffirmé le cadre juridique de la question du Sahara occidental, en tant que question de décolonisation, infligeant ainsi un nouveau revers au régime de l'occupant marocain. Selon l'Agence de presse sahraouie (SPS), l'AG a pris acte du rapport du Secrétaire général de l'ONU, daté du 24 juillet 2024 et présenté à cette session. Ce rapport souligne que la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (4<sup>e</sup> Commission) ainsi que le Comité spécial chargé de la situation concernant l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples colonisés (Comité des 24), considèrent que le Sahara occidental comme une question de décolonisation. Par cette résolution, l'AG réaffirme le droit inaliénable de tous les peuples à l'autodétermination et à l'indépendance conformément aux principes de la charte de l'ONU et à la résolution 1514 (XV) du 14 décembre 1960, portant Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples colonisés. L'AG a également réitéré son engagement envers le peuple du Sahara occidental et a demandé au Comité des 24 de poursuivre l'examen de la situation du Sahara occidental, en tant que territoire à décoloniser. Le secrétaire général est



également invité à fournir un rapport sur l'application de cette résolution lors de la prochaine session. Le représentant du Front Polisario aux Nations unies et coordonnateur avec la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), Sidi Mohamed Amar, a qualifié de "très importante" la résolution adoptée par l'AG en ce sens qu'elle confirme le caractère juridique et international de la question du Sahara Occidental, en tant que question de dé-

colonisation et le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance. La résolution qui s'accorde avec la décision de la 4<sup>e</sup> commission réunie le 17 octobre dernier, réaffirme aussi "la responsabilité de l'ONU envers le peuple sahraoui", conformément au chapitre 11 de la Charte des Nations Unies et aux résolutions pertinentes de l'AG, a souligné le diplomate sahraoui pour qui cette nouvelle résolution "constitue un sérieux revers pour l'Etat d'occupation marocain".

Nord de Ghaza

## L'entité sioniste mène l'une des plus vastes campagnes de génocide

Dans le nord de Ghaza, l'entité sioniste mène l'une des plus vastes campagnes de génocide de l'histoire moderne, alerte l'Observatoire Euro-Med des droits de l'homme qui affirme avoir reçu des rapports "alarmants" sur la situation "épouvantable" dans laquelle se trouvent les quelque 70.000 Palestiniens piégés dans le nord de l'enclave palestinienne. Selon cette ONG, près de 70.000 Palestiniens traqués par les forces d'occupation sionistes dans le nord de la bande de Ghaza sont sans nourriture ou sans médicaments depuis deux mois. Cette situation a entraîné de "nombreux décès et déplacements forcés dans ce que beaucoup considèrent comme l'une des campagnes de génocide les plus atroces de l'histoire moderne". Pour cette organisation, cette situation résulte du déplacement forcé de plus de 150.000 palestiniens par l'armée d'occupation depuis le début de sa dernière opération militaire dans le nord, le 5 octobre 2024. Euro-Med Monitor note que les personnes assiégées sont confrontées à une grave famine, car elles ont épuisé toute la nourriture qu'elles avaient et n'ont pas accès à l'eau potable. "Nombreux sont ceux qui ont passé plusieurs jours sans manger ni boire", affirme l'Observatoire qui accuse l'ar-

mée sioniste de bombarder délibérément des maisons où des civils avaient trouvé refuge et d'empêcher les équipes de la défense civile de la partie nord de la bande de Ghaza d'opérer depuis au moins 41 jours. L'ONG soutient que les blessés "meurent lentement sans assistance médicale" en raison des "bombardements incessants" et du manque des structures de santé, de médicaments et du personnel médical. L'Organisation relève également de "nombreux incidents" au cours desquels les forces sionistes ont utilisé des drones, notamment des quadcoptères, pour tuer des civils palestiniens contraints de quitter leur maison ou leur abri pour chercher de la nourriture ou de l'eau. "L'armée d'occupation sioniste commet des crimes sans nom contre les civils. Pour éliminer complètement les résidents du camp de réfugiés de Jabalia, elle détruit les maisons avec des robots et des barils piégés, en plus de larguer de puissantes bombes", ajoute-t-elle. L'Observatoire regrette que le monde, "témoin de ces crimes horribles", ne prends "aucune mesure sérieuse pour mettre fin à ce qui est désormais considéré comme l'une des plus grandes cam-

pagnes génocidaires et l'une des plus grandes tragédies humanitaires des temps modernes". "Ce mépris international pour les victimes constitue une tache indélébile sur le front de la communauté internationale, qui continue de refuser aux Palestiniens la protection du droit international", soutient Euro-Med Monitor. Dénonçant « l'hypocrisie » qui règne dans toutes les instances internationales et le deux poids, deux mesures dans l'application de la justice, l'ONG estime que l'hésitation de la communauté internationale à prendre des mesures décisives en réponse aux violations commises par l'entité sioniste dans la bande de Ghaza, "la rend complice de ces crimes". "Cette inaction constitue une approbation tacite des actions de l'entité sioniste qui lui permet de poursuivre l'escalade de sa campagne de génocide et elle témoigne d'un mépris choquant pour la vie et la dignité des Palestiniens", soutient l'Organisation. Appelant la communauté internationale à "imposer des sanctions" à l'entité sioniste, notamment un embargo complet sur les armes, l'Observatoire plaide pour l'exécution rapide des mandats d'arrêt émis par la Cour pénale internationale à l'encontre des deux dirigeants sionistes.